

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
 Administration
 et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce » 2.-
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 1.-

LA SENTINELLE de ce jour
 paraît en 6 pages.

Bas les masques !

A plusieurs reprises nous avons eu l'occasion d'écrire que la presse neutre est complice de la bourgeoisie. Nous en avons fait l'expérience une fois de plus au cours de la dernière campagne électorale, et nos camarades jurassiens vont le vérifier à leur tour ces jours.

Parmi ces journaux d'information, prétendus neutres, quand ils ne se déclarent pas indépendants, la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » se fait spécialement remarquer par ses actes d'hostilité à l'égard des aspirations ouvrières les plus légitimes. Elle ne se contente même plus de publier des articles signés par son rédacteur en chef ou par ses correspondants ordinaires de la Montagne ou d'ailleurs, pour calomnier le mouvement ouvrier et socialiste, il lui faut encore recueillir tous les ragots que sa rédaction rencontre dans d'autres journaux, aussi peu respectueux qu'elle de leur neutralité, pour satisfaire sa haine frénétique du socialisme et du syndicalisme ouvrier.

Nous ne reviendrons pas sur les « Lettres de la Montagne » qu'elle recevait pendant la campagne électorale et au lendemain des élections, et qui pourraient bien provenir de la même officine que celles qui sont envoyées à la « Suisse Libérale ». Mais nous ne pouvons laisser passer sans les signaler à nos lecteurs, et plus particulièrement à nos lecteurs de la zone d'influence de ce journal, deux grossières injures nouvelles que nous avons trouvées ces derniers jours dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », pour les renseigner, si besoin est, et les engager à s'organiser contre cette propagande malfaisante.

Elle reproduisait, il y a quelques jours, un article emprunté au « Démocrate », à propos des manifestations du Premier Mai. Cette correspondance concluait, ainsi que M. Otto de Dardel le faisait au cours de la dernière campagne électorale, en déclarant que socialistes et communistes défendent en réalité un programme identique. Il faut évidemment être à la mauvaise foi pour continuer à tromper ainsi l'opinion publique après la douloureuse amputation que nous avons dû subir, après ce que nous avons dit et écrit à maintes reprises, et tout récemment encore à l'occasion du Premier Mai. Et quoique nous n'ayons laissé aucun doute possible sur notre sentiment à l'égard du front unique, et que nous ayons dit carrément ce que nous pensions de certaines théories spécifiquement bolchévistes, le « Démocrate » et la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » n'en continuent pas moins à entretenir un erreur. Ils le font même avec une insistance qui n'a d'égale que celle mise à la même besogne par des renégats du socialisme.

Avant-hier encore, cette même « Feuille d'Avis de Neuchâtel » publiait une lettre d'Orbe, envoyée au « Grutli » de Lausanne. Et quand on sait avec quelle haine violente le « Grutli » poursuit le socialisme, ce que la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » ne peut ignorer, la plus grande prudence s'impose avant de reproduire une lettre publiée par lui, surtout venant d'Orbe, où le syndicat ouvrier eut beaucoup de peine à se faire reconnaître. La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » n'a pas hésité, elle, car tout lui est bon pour atteindre un but qu'elle ne parvient plus à dissimuler. L'attaque est cette fois-ci dirigée contre l'organisation syndicale. La lettre, quoique signée par un ouvrier, doit provenir d'un patron ou a été écrite sous la dictée de l'un d'eux ou d'un secrétaire patronal. Ceci aussi ne peut avoir échappé à la rédaction de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », car le style de cet envoi épistolaire est révélateur. C'était une raison de plus pour engager ce journal à s'abstenir de reproduire cette saleté.

Nous ne discuterons pas le fond même de cette lettre, préférant laisser ce soin à notre camarade Arago, ou à l'un ou l'autre des secrétaires de la Fédération de l'Alimentation, qui le fera en pleine connaissance de cause et avec le talent que nous leur connaissons. Nous nous bornerons à extraire quelques-unes des injures qu'elle contient à l'égard du mouvement syndical et de ses dirigeants, pour permettre à nos lecteurs d'en apprécier l'esprit et la forme, comme aussi de mesurer la malhonnêteté, pour ne pas dire plus, de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ».

Cette lettre accuse ni plus ni moins les dirigeants syndicalistes d'être des « frelons » qui se sont glissés dans la ruche ouvrière pour arracher à ses habitants pas mal de plumes sous la forme de cotisations. Ils sont des « profitards syndicalistes », dit-elle, et des « créanciers impitoyables » pour avoir réclamé des cotisations à des membres démissionnaires.

Ce correspondant occasionnel du « Grutli » élève le ton en écrivant : « Grattez le Russe, dit-on, et vous trouverez le Cosaque. De même grattez les profitards des syndicats et vous trouverez des oiseaux appartenant à l'ordre des rapaces. » Il continue en ajoutant que « les dirigeants syndicalistes tondent sans pitié et sans vergogne l'insuffisante laine restée sur le dos des innocents et infortunés moutons. »

Cet ouvrier, occasionnel aussi, pour les besoins de la cause, prouve sa méconnaissance impardonnable des affaires syndicales ou sa malhonnêteté évidente, en ignorant ou en feignant d'ignorer les dépenses considérables des caisses syndicales pour venir en aide aux ouvriers atteints par la crise.

C'est ainsi que la F. O. M. H. a dépensé, elle seule, 2 millions 537 mille 160 francs en 1921 pour secourir les chômeurs, et que ses comptes bouclent par un déficit de près d'un million de francs. Comment peut-on après cela parler de « profitards capitalistes » ?

En voilà assez pour l'édification de nos lecteurs. Il ne reste plus qu'à répondre à ces mensonges et à ces injures par le boycott du journal qui les publie sans aucun contrôle et dans le but évident de porter préjudice à des organisations qu'il combat. La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » n'a, du reste, cessé depuis longtemps d'attaquer à plusieurs reprises les employés à traitements fixes. De ses correspondants, grâce à la bienveillante hospitalité de ce journal, en ont voulu aux retraités des cheminots et aux salaires des ouvriers de la voie ferrée. Ce quotidien n'a cessé d'insulter les opinions politiques de plusieurs milliers de citoyens dans notre canton, 1,300 à Neuchâtel. Il a injurié les organisations syndicales groupant entre toutes des dizaines de milliers d'ouvriers dans notre région. La coupe déborde cette fois.

A l'instar de leurs camarades d'Yverdon, de Bienne autrefois, les ouvriers de Neuchâtel et des environs, encore abonnés à cette feuille, réagiront en refusant ce journal. Cette croisade doit être entreprise dans l'intérêt de la vérité, pour la propriété morale et pour la défense des droits et des opinions politiques de milliers de citoyens.

Abel VAUCHER.

A la Commission de gestion du Conseil national

Contrairement à une information de l'Agence télégraphique suisse, la commission du Conseil national chargée d'examiner la gestion du Conseil fédéral n'a pas, dans sa séance de lundi soir, 8 mai, entendu les rapporteurs sur les différents départements, mais alors il sera demandé au Conseil national que, toute la discussion concernant la gestion soit imprimée dans le bulletin officiel des Chambres fédérales.

Après quoi, la commission a décidé que, contrairement à ce qui se pratiquait jusqu'à maintenant, on n'imprimerait plus les rapports des rapporteurs, mais alors il sera demandé au Conseil national que, toute la discussion concernant la gestion soit imprimée dans le bulletin officiel des Chambres fédérales.

On a encore fait constater dans cette première séance que le Conseil fédéral soumettait à la commission des rapports sur sa gestion beaucoup trop tard.

C'est seulement mardi matin que la commission a commencé l'examen de la gestion par le Département politique. M. Blumer, président de la commission, a présenté un rapport sur la politique en général. Sur la question de la conférence de Gènes et la Russie des Soviets, il a été décidé de renvoyer la discussion à une séance qui aura lieu dans la première semaine de la session de juin des Chambres fédérales.

Au sujet de Gènes, un représentant de la Suisse romande a vivement critiqué l'attitude du conseiller fédéral Schulthess à cause de la politique de protectionnisme qu'il a défendue à Gènes. La Suisse est un petit pays qui dépend en grande partie des grandes puissances qui l'environnent, et en Suisse romande on n'a pas compris l'attitude de M. Schulthess, qui risque fort de gêner les intérêts économiques de la Suisse.

Ce même membre a estimé que ce n'était pas le rôle des conseillers fédéraux de se déplacer dans les conférences internationales, que ce rôle appartenait à des experts.

Sur la question du Rhin, M. Chuard a fourni des explications sur les travaux en cours à Strasbourg, à la commission centrale, mais la majorité des membres est d'avis que le Conseil fédéral ne devait pas entrer en matière sur le compromis concernant le Rhin. La commission arrêtera définitivement sa décision sur cette question dans la première semaine de la session de juin des Chambres fédérales. (Resp.)

Le « Vorwärts » et la conférence de Gènes

Sous le titre : « Le tournant décisif de la conférence », le « Vorwärts » dit entre autres choses : « Si la France officielle des Poincaré et des Clémenceau — et non le peuple travailleur français — maintient sa haine à l'égard de l'Allemagne, cela ne sera plus de la politique, mais bien une véritable folie, d'autant plus grande que l'Allemagne désire franchement une réconciliation définitive et un accord avec la France et que la plus grande majorité du peuple allemand est prête, pour la réalisation complète de ce désir, à faire les plus lourds sacrifices. »

Seule une Ligue des Nations possédant la force suffisante peut assurer la paix en Europe et cette ligue doit être formée par l'Angleterre, l'Allemagne et la France. La nouvelle Allemagne ne veut pas créer un état de paix seulement avec l'Angleterre ou avec la Russie contre la France, mais veut agir en commun avec l'Angleterre et son alliée, la France. Du développement que prendront toutes ces questions en France dépend le succès ou l'échec de cette tentative de sauvetage de l'Europe. (Wolff.)

Guerre ou Paix ?

Le pacte de non-agression

Si la Russie refuse les propositions du mémorandum Lloyd George, il est certain que ce n'est pas seulement la question russe, mais tout le problème de la paix qui vont rester en suspens. Le pacte de non-agression que propose le premier ministre anglais doit comprendre tout le monde s'il veut avoir un sens quelconque. La conférence de Gènes ne serait qu'un Versailles encore plus pitoyable que le premier si elle devait se terminer par un simple renouvellement d'une alliance boiteuse des vainqueurs de la guerre. Son succès dépend essentiellement d'un arrangement qui comprenne aussi l'Allemagne et la Russie et qui permette un véritable commencement de désarmement.

Le chômage et les risques de guerre, voilà les deux poids insupportables que la conférence de Gènes doit enlever des épaules fatiguées de l'Europe. Si elle ne fait ni l'un ni l'autre, elle provoquera une terrible déception et il ne servira pas à grand-chose de s'accabler de reproches mutuels après coup. Il vaudrait mieux s'entendre pendant que tout le monde est réuni.

M. Poincaré portera certainement une grande part de responsabilité devant l'opinion publique mondiale s'il ne fait pas un effort pour venir lui-même à Gènes maintenant que le président de la République est rentré de son voyage en Tunisie. Il n'est pas admissible que tous les premiers ministres de l'Europe se soient dérangés et que seul, celui de la République française refuse de participer à la conversation et envoie de Paris son veto télégraphique comme le ferait un pacha lointain et tout-puissant. Chose curieuse, même M. Barthou, avec son caractère agité et susceptible, était arrivé à causer tranquillement avec ses collègues au bout de quelques semaines. Que M. Poincaré vienne donc en faire autant et montre ainsi que la France tente au moins un effort pour comprendre autre chose que son unique intérêt national !

Si la Chambre française après cela fait tomber M. Poincaré, que celui-ci ait l'énergie de la faire dissoudre par le président de la République et de recourir à de nouvelles élections. Il faut pourtant en finir une fois pour toutes avec une situation intenable. Les paysans français ne sont pas si enchantés que cela d'envoyer leurs enfants dans les casernes et ils ne pourraient pas en vouloir à un gouvernement qui ferait courageusement quelque chose pour obtenir des garanties de paix.

Ce qui est beaucoup plus difficile encore, c'est la base à trouver pour un pacte qui embrasse l'Europe entière. A l'heure où paraîtront ces lignes, M. Lloyd George aura peut-être indiqué son projet. La guerre a déjà montré que l'agression, la provocation et la mobilisation ne sont pas des responsabilités si faciles à déterminer. L'invasion de la Belgique est une chose claire, mais le conflit russo-allemand et son déclenchement l'étaient moins. Si l'on veut considérer tout du point de vue de l'envahissement des territoires, ce qui est évidemment la base la plus nette, il faut dans ce cas fixer clairement des frontières.

Or le traité de Versailles et ses annexes laissent toute l'Europe orientale sans frontières déterminées. Il faudrait que le pacte de non-agression, s'il doit valoir pour dix ans, sanctionnât pour cette durée les frontières provisoires établies par les occupations militaires actuelles en Europe orientale. Ce serait reconnaître une quantité d'injustices et de violences, car chacun s'est servi là-bas d'après le simple droit du plus fort. D'autre part, il n'y a pas d'autre moyen de signer un pacte. On se trouve en face d'un dilemme angoissant. A moins de rouvrir la conférence de Versailles pour reviser et compléter tous les traités en fixant une carte définitive de l'Europe, il faudra bien se contenter d'un arrangement provisoire qui remette cette révision générale à l'année 1932.

La seule autre alternative serait de mentionner dans le pacte les frontières fixées par les traités et d'obtenir pour les autres l'engagement formel de tous les signataires d'accepter d'avance les décisions de la Cour internationale d'arbitrage créée par la Société des Nations. Il faudrait dans ce cas obtenir également du même coup l'admission de tous les Etats européens dans la Société. Il n'y a pas d'autre moyen d'en sortir.

Edm. P.

ECHOS

La décadence du cigare

Le cigare, que les romanciers de 1830 orthographiaient « cigarre » — c'était au temps où les jeunes gens s'appelaient des lions, et les valets de pied des tîtres — le cigare semble être un peu abandonné par les fumeurs.

Ce n'est d'ailleurs pas sans raison, car, pour ne parler que des cigares français, ils sont détestables et coûtent cher. L'ancien « deux soutados crapulaires » vaut cinq sous et ne les vaut pas. Toutefois, il ne faudrait pas croire que ce fléchissement de la vente du cigare marque que l'on fume moins en France. C'est le contraire qui est la vérité.

Les chiffres officiels accusent, en effet, une augmentation importante des recettes effectuées

pendant 1921, par rapport au précédent exercice. En 1920, on a vendu, en France, pour 1,448,172,000 francs de tabac. En 1921, on en a vendu pour 1,554,907,000 francs, soit un excédent de 106 millions 735 mille francs, ce qui est un chiffre coquet.

C'est surtout la vente des cigarettes qui a augmenté.

Autour du Cinéma

Tout le monde a admiré au cinéma les exercices invraisemblables de cette étoile américaine. Danses extraordinaires, sauts dans l'abîme, escalade de maisons, voltige sur un train en marche, elle exécute tout sur l'écran avec la maestria d'une acrobate exceptionnelle.

Un music-hall parisien eut l'heureuse idée d'engager cette artiste illustre pour la faire paraître en chair et en os sur la scène. Et le directeur pria un auteur d'intercaler dans sa pièce une scène dans laquelle la grande artiste pourrait déployer ses talents acrobatiques.

L'auteur, enchanté, demanda à l'étoile :

— Que voulez-vous faire dans votre numéro ? Danser ?

— Je ne sais pas.

Stupéfaction de l'auteur et du directeur.

— Voulez-vous sauter d'une locomotive ? grimper sur un arbre ?

— Je n'ai jamais fait de gymnastique.

— Alors que savez-vous faire ?

— Nager.

— Mais tous ces exercices vertigineux que vous exécutez dans les films ?

— C'est très simple, je figure au premier plan et une acrobate professionnelle qui me ressemble fait tous les tours de force qu'on attribue à l'héroïne du drame. Si c'est nécessaire, on coupe la tête de l'acrobate et on la remplace par la mienne.

— Alors que ferez-vous sur la scène ?

— Je me montrerai ; cela suffira, je pense, aux spectateurs. Mais si vous voulez, vous n'avez qu'à installer une grande piscine sur la scène et je nagerai. Vous verrez comme je nage bien.

Peuple jurassien, attention !

Le 14 mai, sera soumise à la votation populaire, la loi sur le commerce et l'industrie. Cette loi régleme en particulier le commerce et le contrôle des opérations d'épargne. Les consommateurs organisés ne peuvent se désintéresser d'une loi ayant une portée économique de l'importance de celle contenue dans les dispositions de la loi qui nous occupe.

Les dispositions sur les licences prévues à l'article 4 — car avec cette loi appliquée, pour être avocat, ingénieur, architecte, chef de bureau fiduciaire, expert-comptable, courtier commercial, géomètre, technicien, droguiste, aviateur, conducteur, guide de montagne, ramoneur, masseur, etc., etc., il vous faudra une patente de profession établie en bonne et due forme — celles prévues aux articles 47 à 56 sur les liquidations, constituent une entrave à la liberté de commerce et sont en contradiction avec l'article 31 de la constitution fédérale. Il n'est pas téméraire d'affirmer que cette contradiction conduirait à des recours continuels de droit public à l'instance fédérale.

Les paragraphes 83 à 86 mettent sous contrôle officiel les associations de consommateurs au même titre que les entreprises à but de lucre. Or, une conférence des délégués des sociétés de consommation du canton, extraordinairement bien fréquentée, déclare que l'activité des coopératives jusqu'à présent n'a fourni aucun prétexte pour soumettre leurs opérations financières à la surveillance de l'Etat, bien qu'elles n'aient aucunement à craindre cette surveillance. Elles rejettent énergiquement cette tutelle constituant un organisme onéreux et donnant libre accès à l'intervention dans leurs affaires internes d'autorités souvent hostiles. Les coopératives se dispensent de cette intervention, elles réclament leur entière liberté de contrôle par leurs organes.

La loi nous apporte un accroissement de bureaucratie contre lequel nous luttons. Elle renchérit la vie par ses entraves à la libre concurrence. Cette loi doit être rejetée. Ses effets néfastes à notre liberté ne manqueraient d'apparaître dans leur plénitude au lendemain de sa promulgation.

A-t-on oublié que ce sont les mêmes atteintes à la liberté du citoyen qui, il y a 8 ans, firent rejeter si énergiquement le projet soumis alors au peuple bernois ? Ce qui nous est offert aujourd'hui ne vaut certes pas mieux.

Le 14 mai, les consommateurs organisés du canton se lèveront comme un seul homme pour voter

NON

Au nom du Comité de propagande de la Fédération II de l'Union suisse des Sociétés de consommation, fraction du Jura bernois :
 Le président, Le secrétaire,
 E. QUARTIER, St-Imier. R. CUENIN, Tavannes.

Les patrons ne veulent plus payer

L'Office fédéral du travail convoque pour le 23 mai les représentants des gouvernements cantonaux en vue de discuter la question de l'obligation pour les patrons de verser des allocations pour l'assistance-chômage. Une requête a été adressée par diverses organisations patronales tendant à la suppression totale de ces versements.

ETRANGER

Une grève des mineurs allemands

BERLIN, 9. — Wolff. — Près de deux cent mille ouvriers se sont mis en grève dans certaines mines de la région entre Dortmund et Altenkirchen.

Une expédition de sauvetage

PHILADELPHIE, 10. — Havas. — Une expédition, organisée pour opérer le sauvetage du Lusitania et d'un certain nombre de vaisseaux coulés pendant ces dernières années, partira d'ici le 25 courant. On ne s'attend pas à rencontrer de trop grandes difficultés pour le renflouement du Lusitania, car sa position exacte est connue.

Un incendie à Paris

PARIS, 9. — Havas. — Un violent incendie provoqué par un court-circuit s'est produit à 15 heures 10 au cours d'une répétition dans le centre du Casino de Paris et s'est communiqué tout de suite aux décors et au plancher de la salle. Tous les acteurs et les figurants ont pu se sauver à temps et on espère jusqu'ici que l'on n'aura pas de victimes à signaler. A 16 heures, le feu était en partie circonscrit.

NOUVELLES SUISSES

UN GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

TRIEGEN, 9. — Un grave accident d'automobile s'est produit sur la route cantonale de Buchs à Knüttwil (Lucerne). Une automobile dans laquelle se trouvaient M. Ernest Kamer, de Wimmis, propriétaire d'un commerce d'automobiles à Bâle, et M. Walther Biéri, de Schangnau, demeurant également à Bâle, a fait une embardée à un contour et a versé. Les deux occupants ont été projetés sous l'automobile. Un cycliste qui rentrait à Knüttwil vers 1 heure du matin a trouvé les cadavres des sus-nommés.

Une noyade

VALLORBE, 9. — André Blanc, 9 ans, fils de M. Blanc, menuisier aux usines du Creux, situées à la limite des communes de Vallorbe, de Balgach et de la France, jouant près de la Jougnez (affluent de l'Orbe qui s'y jette un peu en aval, près du viaduc de la voie Vallorbe-Lausanne) est tombé dans la rivière, fortement grossie par la fonte des neiges, et a disparu, sans que l'on ait pu, jusqu'ici, malgré toutes les recherches, retrouver son cadavre.

Une explosion fatale

ZURICH, 9. — M. Adolphe Kubler a été mortellement blessé par l'explosion d'un appareil acétylène. Le malheureux laisse une femme et trois enfants.

Un drame conjugal

WINTERTHOUR, 9. — M. Johann Fischer, chapelier, a été grièvement blessé, mardi, par des coups de revolver de sa femme qui vivait séparée de lui. Sa femme s'est ensuite logée une balle.

JURA BERNOIS

BIENNE. — *Ordre bourgeois ! Désordre socialiste ?* — Un exemple, pour nous permettre de constater comment les bourgeois pratiquent, à Bienne, l'Ordre. Depuis plus d'une dizaine d'années, le chef des travaux publics de la ville en prend à son aise. C'est un petit roitelet installé, dont les contribuables bénévoles font les frais.

Ce monsieur a un fils (fils à papa), candidat ingénieur au Polytechnicum de Zurich. Papa lui fit faire dernièrement ses travaux d'examen par les techniciens du service des travaux publics. Il y a deux ans, monsieur fit faire par le même département, les plans et devis du nouveau stand et cillierie de Douanne. Monsieur empocha l'argent.

Depuis plus d'une décennie, toujours le même monsieur se fait faire tous les travaux de jardin, taille des arbres, etc., etc., entourant sa villa, aux frais de la princesse. Le service du gaz lui livra même un potager à gaz sur le compte de la commune. Voilà le système qui est pratiqué dans notre bonne ville de Bienne.

Libéraux, progressistes, radicaux et populaires nationaux appellent cela l'Ordre bourgeois !

Et le désordre socialiste, en quoi consiste-t-il ? C'est d'être arrivé au pouvoir, d'avoir administré correctement, d'avoir « fourré » le nez un peu partout, d'avoir découvert les incorrections commises au service des travaux publics. C'est d'avoir dit : Halte ! messieurs, vous ne volerez pas le contribuable plus longtemps. Ça, c'est le désordre socialiste !

Les partis radical, populaire et libéral présentent aux électeurs comme candidats au Grand Conseil, des hommes qui, des années durant, ont soutenu ce système qui conduit à la ruine. Non, nous ne voulons pas des représentants d'un système qui doit disparaître, un système qui a déjà coûté des milliers et des milliers de francs à la ville. La classe ouvrière veut envoyer siéger à Berne des citoyens qui défendront avec énergie ses intérêts, non des amis de l'ordre protégeant le système actuel. *Passim.*

PORRENTROY. — *Conférences.* — Nos conférences vont leur train et se poursuivent normalement. Mercredi, c'était à Alle que l'on portait la voix socialiste. Jeudi sera le tour de Bonfol, où causeront Albietz et Monnier. Courgenay sera honoré de la présence de Vaucher, rédacteur à la « Sentinelle ». Porrentruy a l'heureux privilège d'avoir à nouveau Paul Graber, conseiller national, à Berne, tant couru à toutes ses conférences par une foule qui aime à être transportée littéralement d'enthousiasme. Aussi la salle de la Halle sera trop petite jeudi soir, à 8 h. et demie, pour entendre le fameux tribun socialiste nous causer de l'importance des élections au Grand Conseil.

Tous debout jeudi soir. La fanfare du Premier Mai est à notre disposition pour un cortège en ville. Les amis des villages voisins qui ne sont pas retenus à leurs conférences sont chaleureusement invités à y porter présence.

La Commission de propagande.

— *Elections en Ajoie.* — Voici la liste des candidats de la liste socialiste : Albietz Adolphe, Albietz Adolphe, député sortant ; Nicol Pierre, Nicol Pierre, député sortant ; Terrier Arthur, secrétaire ouvrier ; Voisard Oscar, typographe ; Perret Léon, horloger ; Lièvre Gustave, pierriste. Pas de panachage sur la liste socialiste.

Trouvez chacun un électeur et le succès est à vous, ouvriers, chômeurs, employés, coopérateurs.

MOUTIER. — *Elections au Grand Conseil.* — Le « Petit Jurassien » vient de publier les listes de partis pour les élections au Grand Conseil. Les camarades du district de Moutier n'auront certainement pas été étonnés en constatant que guidés par les mêmes préoccupations et peut-être aussi pour éviter des surprises les partis de l'ordre, soit le Parti paysan et le Parti populaire libéral ont, au dernier moment, apparenté leurs listes. Nous avons déjà vu que dans le district de Delémont ce sont les radicaux et les conservateurs qui se livrent à la même manœuvre électorale. On voit par là que lorsque leurs intérêts sont en jeu les partis bourgeois accusent une solidarité toujours prête à exercer ses effets. Bien que poursuivant quelquefois des buts opposés ou que souvent orientés différemment, ces groupements se retrouvent toujours pour, en fin de compte, former un front unique destiné à barrer la route aux ennemis communs. C'est la solidarité des classes possédantes, celles de l'agriculture, de l'industrie, des métiers, des entrepreneurs, des gros et petits capitalistes contre la classe ouvrière.

Réfléchissez à tout cela, camarades, à la veille du 14 mai, et montrez ce jour-là que la solidarité prolétarienne n'est pas un vain mot. A vous de maintenir intacts les beaux principes du socialisme, en confirmant dans leurs mandats de députés les camarades qui n'ont pas démerité et en vous efforçant à augmenter la représentation socialiste au parlement bernois. Repoussez énergiquement les intrigues des pêcheurs en eau trouble qui ne peuvent qu'engendrer des dissensions au sein du parti en l'affaiblissant à l'extérieur, au grand plaisir des bourgeois. Camarades, ne vous laissez pas guider par des haines personnelles et, en socialistes conscients, votez sans défection et sans la modifier la liste de nos candidats.

ST-IMIER. — *Conférence Henri Perret.* — Le parti socialiste organise pour vendredi soir, à 20 heures, au Cinéma de la Paix, une grande conférence publique et contradictoire. Orateur : Henri Perret, du Locle. Nous avons invité le Parti progressiste à présenter la contradiction. Nous avons aussi rappelé à M. Girardin, rédacteur, sa lettre de novembre dernier, par laquelle il s'engage à avoir une discussion publique avec notre camarade Henri Perret la prochaine fois que ce dernier sera à St-Imier. Voilà donc l'occasion qui se présente.

COURTELARY. — *Conférence.* — En vue d'éclairer les citoyens sur les élections des 13 et 14 courant, une conférence publique et contradictoire aura lieu mercredi 10 mai, à 20 heures, au nouveau collège, salle des conférences ; orateur, Ernest Vuille, député, à Tramelan. Tous les électeurs y sont cordialement invités ; les membres du parti socialiste doivent se faire un devoir d'y assister nombreux.

Camarades ouvriers, les 13 et 14 mai, l'occasion vous est offerte d'envoyer siéger à Berne des citoyens qui défendront vos revendications avec énergie et au plus près de leur conscience. Sachez en profiter. Utilisez pour l'élection du Grand Conseil la liste imprimée par le parti. Pas de panachage. N'oubliez pas avant de déposer votre bulletin dans l'urne de le faire timbrer par le bureau électoral.

RENAN. — *Conférence.* — Nous rappelons à tous les électeurs et à tous les membres du Parti socialiste, la conférence donnée par le camarade Ph.-H. Berger, conseiller national, de Fontainemelon, ce soir mercredi, dans la grande salle du collège, à 8 heures, en vue des élections au Grand Conseil. Nous comptons sur un auditoire nombreux. *Le Comité.*

Elections au Grand Conseil bernois

Conférences électorales

Bonfol. — Mercredi 10 mai : Marc Monnier, secrétaire, Bienne.

Courrendlin. — Vendredi 12 mai : Paul Graber, conseiller national, Berne. — Paul Kuffer, secrétaire, Bienne.

Courgenay. — Jeudi 11 mai : Marc Monnier, secrétaire, Bienne.

Coutelle. — Mercredi 10 mai : Arthur Terrier, secrétaire, Porrentruy.

Coutemaiche. — Samedi 13 mai : Marc Monnier, secrétaire, Bienne.

Cornol. — Jeudi 11 mai : Arthur Terrier, secrétaire, Porrentruy.

Courtedoux. — Jeudi 11 mai : Abel Vaucher, rédacteur, La Chaux-de-Fonds.

Courfaivre. — Vendredi 12 mai, à 20 h., au Café du Soleil : Friedli (Delémont) et Mœckli (Delémont).

Courroux. — Samedi 13 mai, à 20 h., au Café du Pont : Friedli (Delémont) et Rossé (Delémont).

Delémont. — Jeudi 11 mai : Achille Grosperre, conseiller national, Berne. — Paul Kuffer, secrétaire, Bienne.

Develier. — Vendredi 12 mai, à 20 h., au Café du Raisin : Rossé (Delémont) et Thuller (Delémont).

Fontenais. — Vendredi 12 mai : Marc Monnier, secrétaire, Bienne.

Malleray. — Vendredi 12 mai : Abel Vaucher, rédacteur, La Chaux-de-Fonds.

Moutier. — Jeudi 11 mai : Conrad Ig, conseiller national, Berne.

Neuveville. — Vendredi 12 mai : Fritz Gökeler, conseiller de ville, Bienne.

Péry. — Jeudi 11 mai : Gottl. Schait, député, Bienne. — Fritz Gökeler, conseiller de ville, Bienne.

Porrentruy. — Jeudi 11 mai : Paul Graber, conseiller national, Berne.

Reconvilier. — Jeudi 11 mai : Ph. Berger, conseiller national, Fontainemelon.

St-Imier. — Vendredi 12 mai : Henri Perret, directeur du Technicum, Le Locle.

Sonvilier. — Mercredi 10 mai : Abel Vaucher, rédacteur, La Chaux-de-Fonds.

Sonceboz. — Jeudi 11 mai : Ch. Schurch, secrétaire, Berne.

Soyhières. — Vendredi 12 mai, à 20 h., au Café du Bœuf : Gigandet (Delémont) et Tschopp (Delémont).

Tavannes. — Samedi 13 mai : Ed. Ernst, secrétaire, Moutier. — Paul Graber, conseiller national, Berne.

Tramelan-Dessus. — Mercredi 10 mai : Paul Graber, conseiller national, Berne.

Villeret. — Mercredi 10 mai : Achille Grosperre, secrétaire de la F. O. M. H.

Les sections doivent se mettre immédiatement en rapport avec les orateurs et leur indiquer l'heure et le lieu de la conférence.

Secrétariat du Parti socialiste du canton de Berne.

LA CHAUX-DE-FONDS

Soirée d'adieux des nains du Pathé

Rappelons au public que c'est ce soir mercredi que ces excellents petits artistes donnent leur soirée d'adieux au Cinéma Pathé. Que tous les amateurs de spectacles gais viennent les applaudir : ils ne regretteront pas leur soirée.

Au même programme, la belle Claudie Merelle dans « Le Roi de Camargue », chef-d'œuvre de la cinématographie française.

La fin des Voleurs de Femmes au Palace

Ceux qui ont vu la première partie de ce film incroyable ont sans doute assisté aux scènes les plus audacieuses que le cinéma ait jamais évoquées. Le dernier chapitre qui passera dès jeudi est pourtant plus palpitant encore. Des scènes les plus extraordinaires, les tableaux les plus tragiques abondent : c'est ainsi que l'on assiste à l'anéantissement du beau palais du Madhi, à l'empalement du sanguinaire Oriental, au naufrage fantastique du schooner qui vient s'abîmer sur les rochers de la côte marocaine et à la fin épouvantable des « Voleurs de Femmes » qui sont horriblement châtiés de leurs tragiques exploits.

Convocations

BEVILARD. — *Assemblée du parti.* — Le parti socialiste est convoqué en assemblée générale le mercredi 10 courant, à 8 h. et demie du soir, au collège. Présence indispensable.

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Comité de la Vente.* — Mercredi 10 mai, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Invitation cordiale à toutes les camarades dévouées.

— *Le Comité des acheveurs-pivotiers* qui devait avoir lieu ce soir, est renvoyé à une date ultérieure.

— *La Persévérante.* — Répétition générale ce soir, à 20 heures précises, au Cercle ouvrier.

NEUCHÂTEL. — *Musique ouvrière.* — Répétition générale, demain jeudi, à 8 heures précises, au local du Grutli.

— *Maman achète-moi donc le véritable TOBLERONE,* demande l'enfant ; l'été ne coûte plus que 70 ct. et je l'aime tant le TOBLERONE. 2426



Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	46.95 (46.85)	47.40 (47.30)
ALLEMAGNE	1.70 (1.625)	1.90 (1.825)
LONDRES	22.97 (22.94)	23.10 (23.06)
ITALIE	27.20 (27.25)	27.65 (27.70)
BELGIQUE	42.50 (42.75)	43.20 (43.40)
VIENNE	—04 (—04)	—10 (—10)
PRAGUE	9.65 (9.70)	10.15 (10.20)
HOLLANDE	198.50 (198.—)	199.75 (199.50)
MADRID	79.75 (79.75)	81.25 (81.—)
NEW-YORK :		
Cable	5.13 (5.12)	5.23 (5.22)
Chèque	5.11 (5.10)	5.23 (5.22)

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

71

LE

DROIT DE L'ENFANT

PAR

Georges OHNET

(Suite)

Pendant ce temps-là, Cendrion, ainsi qu'il avait été convenu, avait accompagné David dans son cabinet. Celui-ci en voyant son ami s'asseoir lui dit :

— Tu n'es donc pas fatigué que tu ne montes pas te coucher ?

— D'abord, tu sais que je suis un nocturne... Et puis j'ai promis à ta femme d'aller la rejoindre au salon... Elle désire causer avec moi...

David fit « ah ! » et n'insista pas. Cendrion lui dit :

— Tu n'est vraiment pas curieux, tu sais.

— Pourquoi le serais-je ? répliqua Herbelin froidement. Tout ce qui concerne ma femme m'est devenu profondément indifférent. Quant à toi, je suis tranquille : si ce qui t'occupe m'intéresse, tu me le diras quand je devrai le savoir.

— Parfaitement. Tu raisones avec une précision mathématique.

Le professeur se leva :

— En as-tu pour longtemps à travailler ?

— Non.

— Alors tu seras couché sans doute quand je monterai. Bonsoir donc.

— Bonsoir.

Herbelin se mit à son bureau et Cendrion se dirigea vers le salon. Il pensa en s'en allant : Est-il sincère ? Ou bien joue-t-il un rôle ? Il était, il y a un an, bien exaspéré pour être devenu calme si promptement. En tout cas, sa tenue est parfaite. Il n'y a rien à critiquer. Et s'il se compose une attitude, il n'en a que plus de mérite. Il entra et vit Mme Herbelin qui l'attendait au coin de la cheminée. Il alla à elle et sans préambule :

— Vous aviez raison. Votre mari ne m'a fait aucune question. Il est dans son cabinet, il sait que nous sommes ici, et il écrit tranquillement. Donc causez de même.

Pendant qu'elle lui expliquait l'aggravation si inattendue de sa situation, Cendrion la regardait l'air songeur, les yeux demi-clos et s'avouait que la vie retirée qu'elle menait avait eu pour Mme Herbelin de très heureux effets. Elle avait trouvé, dans l'air vif des plaines et des bois, un regain de jeunesse.

Comme elle achevait l'exposé de ses angoisses maternelles, le savant releva brusquement ses paupières baissées et résumant, en une phrase, les idées qu'il avait méditées longuement il dit :

— Etes-vous bien sûre que ce ne soit pas pour vous qu'il revienne ?

— Sûre. S'il ne s'agissait que de moi, je ne m'inquiéterais pas.

— Ce serait pourtant presque aussi grave au point de vue des conséquences.

— Et comment ?

— Vous pensez sans doute que le personnage dont il s'agit ne s'en verra pas à des démonstrations vagues ?

— C'est ma crainte.

— Précisons. Que peut-il faire ?

— Se montrer au dehors, écrire, essayer de pénétrer ici.

— Dans quel espoir ? C'est fou !

— C'est fou ! Mais il y a de ces folies qui réussissent.

— A quoi ?

— A bouleverser un esprit candide et simple.

— Chère amie, nous voilà lancés à pleines voiles dans les « Liaisons Dangereuses ». Je ne vous juge pas aussi faible que la Présidente, et je ne fais aucune comparaison entre notre Cécile et la Petite Volange. Cependant il faut tenir compte de tout... La prudence l'exige. Vous paraissez craindre que nous ayons affaire à un libé-tin sans aucun scrupule, et ne reculant devant rien pour satisfaire sa fantaisie, si dénaturée qu'elle puisse être... Eh bien ! Nous allons étudier ce cas.

— Et, si je ne me suis pas trompée, que ferez-vous ? Que me conseillerez-vous de faire ?

— Nous tâcherons de sortir d'embarras par la conciliation, et si nous ne réussissons pas, nous userons de la force.

Mme Herbelin joignait les mains et avec un accent désespéré :

— Oh ! Mon Dieu ! Voilà ce que je redoute par-dessus tout.

Cendrion lui jeta un vif regard :

— Il n'en a pas toujours été ainsi...

— J'ai été folle, vous le savez bien, vous qui avez pénétré jusqu'au fond de ma pensée... Mais maintenant... Faudra-t-il donc que David sache ce qui se passe ?

— Oui, dit Cendrion avec fermeté. A l'heure où lui seul aura le droit d'intervenir.

— S'il intervient, alors ce sera terrible.

— Ce sera ce qu'on n'aura pas pu empêcher que cela soit. Il y aura d'un côté, un honnête hom-

me qui défendra son bien, de l'autre un scélérat qui voudra le lui prendre. Et, une fois de plus, la destinée s'accomplira.

Mme Herbelin cria avec horreur :

— Mais vous n'aimez donc pas David ? Vous ne savez pas à quel homme vous voulez le livrer !

— Madame, si je le lui livre, c'est qu'il sera impossible d'agir autrement. Encore ne le lui livrerai-je qu'à bon escient. Et puis, croyez-moi, il y a, au-dessus de la force matérielle, une force morale qui compte dans les batailles de la vie... Cette force décisive, votre mari la possède, et c'est grâce à elle qu'il l'emportera.

— Oh ! L'effroyable lutte !

— Ni vous ni moi ne pouvons plus l'empêcher. C'est autrefois qu'il fallait penser à cela.

A peine eut-il prononcé cette pensée sévère, Cendrion la regretta. Mme Herbelin éclata en sanglots, et avec une humilité touchante :

— Oh ! Vous avez raison et je ne cesse de m'accuser. Voilà ce que me dévore et me torture ! Si j'avais la conscience tranquille, je ferais face au danger avec plus de courage. Mais c'est moi qui ai attiré le malheur... C'est moi qui suis responsable de tout ce qui peut arriver. Cette épreuve affreuse, c'est une expiation, je le sens bien. Mais alors qu'elle ne frappe que moi et qu'elle épargne ceux qui sont innocents !

— Remettez-vous, rassurez-vous, complexez sur moi et sur tous ceux qui sont autour de vous, dit Cendrion avec une grande douceur. Nul ne vous abandonnera, et David le premier, je m'en porte garant, saura vous prêter appui, si c'est vous qui êtes menacée... Si c'est votre fille... Mais espérons que ce n'est pas elle, car je n'ose me figurer ce qui se passerait...

— Sa colère serait terrible... (A suivre.)

Ville de La Chaux-de-Fonds
Remboursement d'Obligations
en 1922

aux domiciles indiqués sur les titres et coupons

Le 1^{er} août: Emprunt 1908 4 1/2 %, 14 obligations remboursables par fr. 1000.—, savoir: N^{os} 301, 479, 669, 934, 1225, 1366, 1500, 1571, 2077, 2214, 2379, 2431, 2662, 2755.

Le 31 août: Emprunt 1892 3 3/4 %, 10 obligations remboursables par fr. 1000.—, savoir: N^{os} 87, 182, 183, 590, 1055, 1127, 1200, 1402, 1425, 1490.

Le 15 septembre: Emprunt 1887 4 %, 62 obligations remboursables par fr. 1000.—, savoir: N^{os} 21, 23, 30, 69, 100, 138, 140, 150, 156, 216, 292, 295, 331, 334, 341, 383, 428, 478, 538, 630, 634, 652, 834, 835, 852, 853, 903, 953, 999, 1037, 1046, 1048, 1129, 1130, 1185, 1212, 1220, 1225, 1228, 1254, 1281, 1313, 1508, 1536, 1541, 1565, 1587, 1591, 1619, 1638, 1643, 1658, 1659, 1682, 1747, 1750, 1752, 1756, 1775, 1777, 2038, 2040.

Le 15 octobre: Emprunt 1915 5 %, 4 obligations remboursables par fr. 500.—, savoir: N^{os} 991, 1688, 3677, 4360.

Le 1^{er} novembre: Emprunt 1901 4 %, 40 obligations remboursables par fr. 1000, savoir: N^{os} 10, 11, 26, 40, 42, 48, 106, 107, 113, 114, 168, 175, 194, 230, 337, 339, 415, 447, 453, 454, 485, 519, 600, 632, 652, 684, 707, 751, 757, 1088, 1089, 1108, 1122, 1128, 1180, 1202, 1203, 1212, 1272, 1470.

Le 31 décembre: Emprunt 1885 4 %, 25 obligations remboursables par fr. 1000.—, savoir: N^{os} 48, 73, 96, 170, 180, 197, 209, 213, 268, 270, 277, 296, 308, 322, 337, 406, 413, 425, 469, 482, 530, 546, 551, 585, 590.

Le 31 décembre: Emprunt 1897 3 1/2 %, 254 obligations remboursables par fr. 500.—, savoir: N^{os} 26, 39, 55, 123, 181, 188, 239, 248, 266, 270, 311, 332, 341, 383, 388, 417, 443, 445, 456, 469, 476, 485, 496, 534, 581, 582, 646, 668, 689, 700, 703, 714, 739, 752, 768, 770, 824, 834, 848, 855, 874, 925, 943, 944, 1000, 1018, 1025, 1032, 1043, 1049, 1052, 1069, 1073, 1111, 1117, 1168, 1186, 1204, 1216, 1291, 1303, 1348, 1356, 1362, 1396, 1397, 1410, 1416, 1429, 1469, 1474, 1502, 1504, 1514, 1517, 1524, 1526, 1550, 1556, 1562, 1563, 1566, 1567, 1568, 1648, 1665, 1679, 1681, 1685, 1688, 1705, 1731, 1772, 1779, 1830, 1841, 1846, 1860, 1890, 1896, 1937, 1942, 1949, 1955, 1965, 2012, 2027, 2044, 2048, 2049, 2051, 2087, 2105, 2122, 2123, 2140, 2177, 2235, 2268, 2288, 2324, 2325, 2326, 2366, 2374, 2400, 2410, 2422, 2438, 2452, 2456, 2462, 2493, 2503, 2514, 2522, 2528, 2529, 2533, 2540, 2543, 2567, 2569, 2611, 2629, 2633, 2639, 2649, 2650, 2698, 2750, 2760, 2761, 2771, 2778, 2779, 2782, 2827, 2841, 2845, 2894, 2898, 2914, 2915, 2951, 2969, 2980, 3008, 3047, 3050, 3082, 3145, 3214, 3233, 3254, 3273, 3299, 3316, 3319, 3323, 3343, 3345, 3350, 3358, 3365, 3375, 3383, 3401, 3403, 3413, 3424, 3452, 3473, 3533, 3548, 3588, 3590, 3598, 3599, 3650, 3673, 3675, 3686, 3690, 3712, 3751, 3815, 3822, 3824, 3831, 3853, 3879, 3924, 3935, 3947, 3952, 3960, 3965, 3968, 3984, 3993, 4008, 4032, 4060, 4065, 4084, 4092, 4108, 4165, 4175, 4202, 4204, 4263, 4265, 4266, 4283, 4309, 4343, 4356, 4360, 4370, 4400, 4415, 4416, 4424, 4437, 4443, 4447, 4448, 4456, 4457, 4460, 4463, 4497.

Le 31 décembre: Emprunt 1890 3 3/4 %, 20 obligations remboursables par fr. 1000.—, savoir: N^{os} 91, 93, 114, 115, 266, 288, 401, 485, 488, 490, 492, 510, 683, 778, 846, 883, 1045, 1052, 1054, 1091.

Le 31 décembre: Emprunt 1899 4 %, 8 obligations remboursables par fr. 1000.—, savoir: N^{os} 103, 372, 601, 899, 901, 1600, 2077, 2175.

Le 31 décembre: Emprunt 1905 3 3/4 %, 12 obligations remboursables par fr. 1000.—, savoir: N^{os} 46, 140, 299, 901, 1229, 1545, 1700, 1749, 1969, 2599, 2702, 2923.

L'intérêt de tous ces titres cesse de courir dès la date indiquée pour leur remboursement.
La Chaux-de-Fonds, le 28 avril 1922.

Le Directeur des Finances:
L^s VAUCHER.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Mise au concours

Le poste de **Surveillant des Halles** aux Abattoirs est mis au concours. — ENTRÉE EN FONCTIONS: 1^{er} Juillet 1922.

Les offres sont à adresser jusqu'au 20 Mai prochain, à la Direction des Abattoirs, où le cahier des charges peut être consulté.

Dès le **Samedi 6 Mai 1922**

Grande Liquidation

Générale
Définitive
et Totale

DE TOUTES LES MARCHANDISES EN MAGASIN A DES **PRIX D'AVANT-GUERRE**

A la Rationnelle

COMMERCE DE CHAUSSURES
48, RUE LÉOPOLD-ROBERT
(Maison de la Banque Fédérale)

La Scala
Ce soir, avec cette annonce, 2 pers. paient 1 place
Dès vendredi:
CHARLOT VIOLONISTE
SOUS PEU
5320 Le Pont des Soupirs | Le Fils de M^{me} Sans-Gêne 5321
de Michel Zevaco | Roman d'Emile Moreau

Palace
Encore ce soir, la première partie de
Voleurs de Femmes
Galerie: 0.75 — Parterre: 0.50
Jeudi et vendredi, la suite et fin de
Voleurs de Femmes

Cours de coupe
et de couture
Leçons particulières
M^{me} JEANMAIRE-ANTHOINE
Rue du Nord 133
Cabinet Dentaire
JEAN RAMSTEIN
Technicien-Dentiste
Le Locle
Téléphone 3.85 — Grande-Rue 3
Les Brenets
Rue du Temple 98
Consultations tous les mercredis de 2 à 5 1/2 h.
Travaux modernes
Traitement sans douleur
Dentiers garantis 4120

A partir d'aujourd'hui
le Magasin de Vélos et Articles pour tous les Sports
R. Biedermann
est transféré Rue de la Banque 11
LE LOCLE
Par la même occasion, je profite de me recommander à mon honorable clientèle. 5310

Café Barcelona
(A. RAMIS) 5296
Mercredi 10 Mai, à 16 h. et 20 1/2 h.
Grands CONCERTS de Gala
donnés par l'Orchestre des **Frères Kellert**

Cordonnerie Jurassienne
Edgar Schütz 4435
5, rue Fritz-Courvoisier, 5
Hvve bien et bon marché

Appartement. On désire chan-
4 pièces, bien situé, confort, etc.,
contre un de 3 pièces, corridor
éclairé, bonne situation et con-
fort, quartier du Succès ou de
l'Ouest. — Offres sous chiffre
W. M. 5292 au bureau de La
Sentinelle.

A vendre une baraque pour
poules, démontable.
Prix avantageux. Echangerait
contre poules ou vélo. — S'a-
dresser chez M. G. Giuliano,
Hôtel-de-Ville 46. 5282

Vélos: 1 vélo homme et 1 dit
pour dame sont à ven-
dre. — S'adresser chez E. Hofer,
Collège 20. 5244

Souliers fins, N^o 44, état de
neuf, cédés à fr. 16.—,
ainsi qu'un potager à gaz, pour
fr. 10.—. — S'adresser Parc 67, au
1^{er} étage, à gauche. 5312

Salon Coopératif de Coiffure
pour Messieurs
Temple 29 **LE LOCLE**

Nous informons notre fidèle clientèle qu'un **nouvel employé** a été engagé. Elle nous en saura sans doute gré, car le service sera encore plus prompt et le travail du personnel allégé.

Nous profitons de l'occasion pour nous recom-
mander au public du Locle et des environs et pour
insister auprès de tous les coopérateurs afin qu'ils
favorisent notre entreprise.

Soins extra-soignés. Prix modiques.
Suppression du pourboire

Nos rayons de **Parfumerie et Articles de toilette** sont au complet

Prix très avantageux pour:
Savons de toilette fins et mi-fins
Savons de bain
Savons pour la barbe
Eau de Cologne
Vinaigre de toilette
Lotion contre la chute des cheveux
Brillantine liquide et cristallisée
Pâtes et poudres dentifrices
Eaux dentifrices
Teinture pour les cheveux
Poudres shampooing
Crèmes et cosmétiques
Blocs antiseptiques
Parfumerie, Poudres de riz
Rasoirs en tous genres et qualités
Cuir à rasoirs
Bols et pinceaux
Brosses à dents et à cheveux
Peignes et peignettes
Glaces de poche et à main
Filets couvre-tête en cheveux na-
turels, pour dames

Cigares, Cigarettes et Tabacs

Se recommande: **Le gérant, Martin WANNER.** 5318

Chorale Ouvrière
"L'AVENIR"
La Chaux-de-Fonds

La Chorale "L'AVENIR", dans son assemblée générale du 5 écoulé, a renouvelé son Comité comme suit:

Président: Georges Landry, rue Ph.-H.-Mathey 29.
Vice-président: Tell Girard.
Caissier: Auguste Robert, rue Numa-Droz 158.
Vice-caissier: Aurèle Chopard.
Secrétaire: Paul Zurbuchen.
Vice-secrétaire: William Grandjean.
Assesseur: Ernest Quadranti.

M. P. BALY, profess. de chant au Locle, a été confirmé dans ses fonctions de directeur, et comme sous-directeur, notre camarade Léopold Courvoisier.

Nous faisons appel à tous les camarades chanteurs à venir grossir nos rangs. Les répétitions ont lieu le mardi à 7 3/4 h. pour le solfège, et le jeudi répétition générale.

50 Rue Léopold-Robert (Banque Fédérale)
INSTRUMENTS de musique
REINERT.
5246

Etat civil du Locle
Du 9 mai 1922

Mariage. — Dubois, Henri, agriculteur, aux Planchettes, et Tissot-Daguette, Louise-Anna, au Locle.
Promesses de mariage. — Pellaton, Bernard - Auguste, chauffeur postal, au Locle, et Droz, Jenny-Elvina, commis, à Corcelles (Neuchâtel).

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 9 mai 1922

Naissance. — Robert-Nicoud, René-Charles, fils de Charles-Ewald, horloger, et de Elisa-Georgette née Lacombe, Neuchâtelois.
Promesses de mariage. — Benguerel - dit - Perroud, Berthold-Albert, notaire, Neuchâtelois, et Strasser, Elsa-Klara, Bernoise.

Inhumations
Mercredi 10 mai à 13 1/2 h.:
M^{me} Boller - Giardon, Julie, 80 ans 8 mois, domiciliée à Petit-Martel, depuis l'Hôpital.
M^{lle} Bourquin, Olga-Louise, 25 ans 8 mois, rue de la Serre 95, sans suite.

J. Véron, Grauer & Co
La Chaux-de-Fonds 3892

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Déménagements - Garde-meubles

Mamans! 5101

Vos enfants, pour se bien porter, doivent bien **déjeuner**. Pour cela donnez-leur du

LAIT GUIGOZ lait de la Gruyère en poudre

ou du déjeu- **Guigoz** au chocolat
ner complet

Délicieux! Pratique! Nourrissant!

Représentants: **PLANTA S. A.**, La Chaux-de-Fonds

F. O. M. H.
LE LOCLE

Vendredi 12 mai, à 20 h.
à la Croix-Bloue

Conférence Publique

donnée par **M. L. DEFOSSEZ**, Directeur de l'Ecole d'horlogerie
Sujet: 5311

La normalisation dans l'industrie horlogère

Invitation cordiale à toutes les personnes qui s'intéressent à ce problème.
Les membres de la F. O. M. H. doivent se faire un devoir d'y assister. Ils sont priés de consulter "La Lutte Syndicale" de cette semaine.

Les Comités réunis.

+ DAMES +
trouveront les meilleures spé-
cialités hygiéniques et conseils
discrets au Dara-Export, Rhône
6303, Genève. 3967

Bibliothèque de l'Ecole d'Art LE LOCLE

Désormais la Bibliothèque sera ouverte au public, le 5319
Mardi de 17 à 18 heures

MODES 5316

Au PANIER FLEURI

Voyez notre choix :: Voyez nos prix!

ROBES DE SOIE

Bonne qualité (faites sur mesure) la robe . . . Fr. 78.— 85.—
En beau crêpe de Chine, toutes teintes, la robe » 85.— 95.—
En superbe charmeuse, » 125.—
En voile soie lavable, petites rayures, » 40.—
Costumes en gabardine laine (façon tailleur) jaquette doublée entièrement soie, depuis » 115.—
Costumes fantaisie, en serge ou gabardine laine, depuis » 90.—

M^{me} A. MIÉVILLE, Léopold-Robert 128

ENGRAIS CHIMIQUES
pour jardins
à la
DROGUERIE GÉNÉRALE S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS - FLEURIER
Premier-Mars 4 5314
Baisse de prix

La réponse aux Alliés

NOUVELLES CONCESSIONS RUSSES

GENÈS, 10. — On a de sérieuses raisons de penser que la réponse russe au mémorandum des puissances ne sera ni un refus catégorique, ni une acceptation complète. On s'attend à ce que les Russes formulent des réserves sur différents points et apportent des contre-propositions. Tel serait notamment le cas en ce qui concerne à l'article premier le statu quo et l'action de propagande et à l'article 7, où il est question de la propriété privée. Mais les Russes formuleront avant tout des objections contre la teneur trop vague du préambule et ils exigeront des assurances formelles sur la question des crédits. Les paroles de M. Barthou lorsqu'il a dit que les Russes devraient répondre par oui ou par non ont été interprétées comme une intention de la part des Français de rompre immédiatement les négociations et de plier bagage dans le cas où la réponse de Moscou ne serait pas satisfaisante. Il semble toutefois que cette hypothèse n'est pas exacte. Au début, les Français entendaient donner la forme d'un ultimatum aux exigences vis-à-vis des Russes, mais par la suite, lorsqu'ils se furent ralliés à la remise d'un simple mémorandum, ils adoptèrent pour point de vue que des propositions éventuelles de modifications présentées par la partie adverse devraient être étudiées. M. Barthou a clairement manifesté qu'il attache un grand intérêt à ce que la conférence se poursuive normalement et qu'il n'a pas l'intention de rompre les pourparlers dans le cas où la première réponse des Russes ne serait pas satisfaisante en tous points. S'il devait en être ainsi, il est possible que les Français insistent pour que l'on donne aux demandes des puissances occidentales le caractère d'un ultimatum.

MILAN, 10. — L'«Avanti» confirme que la réponse russe sera consignée dans la journée de mercredi. La délégation russe ne se limitera pas à dire oui ou non, comme le désirait M. Barthou, mais elle répondra en détail à tous les articles du mémorandum et aussi à ceux du préambule. Elle s'expliquera sur les points qu'elle refuse et ceux sur lesquels elle demande une large discussion.

Selon les informations de l'organe socialiste, les points controversés sont ceux qui concernent l'octroi des crédits à la Russie ainsi que les articles 1 et 7, qui se réfèrent à la propagande et à la question de la propriété privée. Sur ces trois points, la Russie des Soviets ne consentira à aucune concession et ne trahira pas les intérêts de son peuple.

Le correspondant diplomatique du «Corriere della Sera» télégraphie de Gènes :

La délégation russe a été occupée pendant toute la journée de mardi à la rédaction de sa réponse. A minuit, Tchitchérine et ses conseillers n'avaient pas encore achevé ce document qui sera très long. Dans l'ensemble, on peut dire que les Russes font des efforts pour éviter la rupture des négociations. Les Russes désirent des éclaircissements précis sur les engagements que les Alliés seraient disposés à prendre. Le préambule manque de clarté à cet égard. Le point le plus souvent répété dans la réponse russe est celui de la réciprocité dans les engagements, au lieu des simples dispositions contenues dans le préambule.

LES VŒUX DU PAPE

GENÈS, 10. — Sp. — Le cardinal secrétaire d'Etat Gasparri a adressé à la Conférence de Gènes le mémorandum que voici :

Dans la lettre que le Saint-Père adressait le 29 avril dernier à l'éminentissime cardinal secrétaire d'Etat, celui-ci était chargé de communiquer aux puissances avec lesquelles le Saint-Siège est en relations diplomatiques, les vœux que Sa Sainteté forme pour l'heureuse issue de la Conférence, spécialement en ce qui concerne la nation russe.

Puisque le développement des événements ne lui laisse pas le temps de s'adresser à chaque chancellerie par la filière ordinaire des représentants pontificaux accrédités auprès des diverses nations, le Saint-Siège profite de la présence à Gènes des délégations des Etats avec lesquels il entretient des rapports diplomatiques pour leur consigner directement le texte du document pontifical ci-dessus mentionné et pour attirer leur attention et, par leur intermédiaire, celle de la Conférence, sur quelques points d'une particulière importance.

A l'heure historique où l'on traite de la réadmission de la Russie dans le consortium des nations civilisées, le Saint-Siège désire que les intérêts religieux qui sont la base de toute vraie civilisation soient sauvegardés en Russie.

En conséquence, le Saint-Siège demande que, dans l'accord qui s'établira entre les puissances représentées à Gènes, soient insérées, de quelque façon que ce soit, mais très explicitement, les deux clauses suivantes :

1. La pleine liberté de conscience pour tous les citoyens, russes ou étrangers, est garantie en Russie ;
2. Est aussi garanti l'exercice privé et public de la religion et du culte. (Cette deuxième clause est conforme aux déclarations faites à Gènes par le délégué russe, Tchitchérine).

L'Amérique et Gènes

ELLE APPROUVE L'ATTITUDE BELGE

WASHINGTON, 10. — Havas. — Le cabinet, ayant examiné les négociations de Gènes concernant le problème russe, a été d'avis que l'attitude des Alliés envers les Soviets est conforme à la politique des Etats-Unis.

GENÈS, 10. — On apprend que les Belges auraient l'intention de présenter une proposition suivant laquelle les Etats s'obligeraient jusqu'à la fin des pourparlers avec la Russie de ne conclure aucun traité avec ce pays au sujet de concessions ou avec ses nationaux. Dans ce dernier cas, les Etats prendraient l'engagement de désavouer les contrats passés par les nationaux. Cette proposition correspond au point de vue défendu par les Etats-Unis.

La France demeure irréductible

Par contre l'Italie travaille activement à trouver une formule d'entente avec les Russes

PARIS, 10. — Havas. — Au cours de sa séance, le Conseil des ministres a approuvé et confirmé les instructions données par le président du Conseil à la délégation française à la conférence de Gènes.

Entre autres éventualités, le Conseil a envisagé notamment le cas d'une nouvelle formule transactionnelle qui serait proposée pour la rédaction de l'article 7 du mémorandum adressé à la délégation soviétique en vue d'amener l'adhésion de la France et de la Belgique.

Le gouvernement a décidé à ce sujet de ne se prêter à aucune transaction. Il entend, comme il l'a fait jusqu'à présent, que les droits des ressortissants français en matière de propriété privée soient strictement et expressément sauvegardés. Il serait disposé à accepter sur ce point un texte précis. Si le gouvernement belge acceptait une formule nouvelle, le gouvernement français n'y adhérerait que si elle lui donnait entière satisfaction sur la question de la propriété privée qu'il considère comme capitale.

LONDRES, 10. — Havas. — Le correspondant de l'«Ewening News» à Gènes télégraphie que M. Tchitchérine a reçu de Moscou des instructions à l'effet que la réponse russe au mémorandum soit de nature à éviter une rupture immédiate de la conférence. Par ailleurs d'autres dépêches de Gènes publiées dans la presse du soir disent que la réponse des Soviets au mémorandum est prête et en accepte les clauses à l'exception des clauses 1 et 7 relatives à la propagande et à la propriété privée.

Parlant d'une réunion des conservateurs qui doit avoir lieu mardi soir à la Chambre des Communes, l'«Ewening News» dit que cette réunion a pour but de protester contre la politique du Premier anglais à l'égard de la France et pour enregistrer un reproche à l'égard de M. Lloyd George, qui s'est aliéné les sympathies du gouvernement français. Une résolution dans ce sens sera suivie d'une adresse du Field Marshal sir Harry Wilson.

LA BATAILLE DES REQUINS

GENÈS, 10. — Spécial. — Le Popolo d'Italia annonce qu'une foule de représentants miniers et pétroliers s'agitent à Gènes. Les deux groupes concurrents, soit la Oil Standar et la Dutch-Shell jouent leurs cartes décisives.

L'ATTITUDE DES NEUTRES

Timides, incertains, divisés, écrit notre confrère socialiste italien

MILAN, 10. — L'«Avanti», dans un article paru sous la signature de son rédacteur politique Nenni, examine la situation des neutres à Gènes. Il relève que la France s'efforce en ce moment de gagner l'appui des puissances neutres, principalement de la Suisse et de l'Espagne. Il ajoute que la Suisse a manifesté ces temps derniers des signes de regret d'avoir donné sa signature au mémorandum aux Russes et qu'on attribue à cette puissance l'intention de s'opposer à toute révision de ce mémorandum en faveur de Moscou. Les neutres, dit le journaliste, montrent ici qu'ils ont une conception erronée de leurs propres intérêts. La débâcle de l'Entente pourrait être aussi conforme aux vœux des neutres et des petits Etats qui ont subi au grand dam de leurs intérêts économiques, la domination de l'Entente. Il semble que les petits Etats et les neutres n'ont pas compris où est leur intérêt, ils sont divisés, timides, incertains, soucieux de l'avenir.

EN SUISSE

Les fausses nouvelles des gazettes réactionnaires

Un démenti du Département politique suisse

BERNE, 10. — Le «Démocrate» a publié la semaine dernière une nouvelle reproduite par plusieurs journaux disant que les fonds et les vivres recueillis en Suisse à destination des régions affamées de la Russie étaient détournés au profit de l'armée rouge. A ce sujet, l'agence Rpubliqua apprend que le conseiller national Ph.-H. Berger, en sa qualité de membre de la commission de gestion, s'est rendu au département politique pour savoir si cette nouvelle était exacte, d'autant plus que le «Démocrate» affirmait qu'on avait la preuve, au Palais fédéral, que ces vivres étaient détournés pour l'armée russe.

Il fut répondu au conseiller national Ph.-H. Berger, officiellement, que cette nouvelle est sans fondement et qu'un seul train de secours aux affamés, dirigé sur la Russie, avait subi quelque retard à la frontière. Mais on a aujourd'hui la nouvelle officielle, au Palais fédéral, que ce train a franchi la frontière russe à destination de Tsaritsine.

A la Commission de gestion

BERNE, 10. — La Commission de gestion a continué, dans sa séance de mardi soir, l'examen du département politique. M. Jaeger a critiqué les légations suisses à l'étranger, notamment leur constitution. M. Otto de Dardel a demandé qu'on recommande au département politique un examen plus complet de cette question. — Rp.

Une noyade

BALE, 10. — Mardi, un jeune Tessinois nommé Pralla, âgé de 19 ans, est tombé dans le Rhin et s'est noyé. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Une collision

BALE, 10. — Mardi après-midi, une automobile ayant voulu éviter un camion-automobile, est allée heurter un pylone. Le chauffeur a été grièvement blessé à la jambe qu'il a dû être transporté à l'hôpital. L'automobile a été gravement endommagée.

GENÈS, 10. — Sp. — Stefani. — Dans les milieux de la conférence, on commente favorablement l'œuvre active et assidue entreprise par la délégation italienne à l'effet de trouver une formule de conciliation qui permette d'écartier les difficultés que traverse actuellement la conférence. On assure que M. Schanzer aurait trouvé une nouvelle formule juridique en ce qui concerne la clause relative aux biens privés.

On sait que c'est sur cette clause que se sont manifestées les plus grandes divergences de vues. Selon la formule de M. Schanzer, le droit formel de l'Etat russe sur les biens nationalisés serait respecté, mais, par contre, l'exploitation des biens serait assurée par les anciens propriétaires.

Dans les milieux de la conférence, on remarque que l'action déployée par le ministre italien ne constitue pas une simple ambition italienne tendant à assurer le succès de la conférence, mais qu'au contraire elle tend à assurer le triomphe de la politique italienne, c'est-à-dire :

1. La pacification de l'Europe ;
2. Reconstruction économique ;
3. Reprise du commerce.

L'action de M. Schanzer a donc un but très élevé. Si la conférence se termine par un accord général sur le problème russe, le prestige de l'Entente sortira sensiblement augmenté.

GENÈS, 10. — Havas. — M. Barthou a conféré à nouveau mardi après-midi avec M. Jaspar. Il s'est également entretenu avec les représentants de la Petite Entente. L'impression générale, mardi soir, dans les milieux diplomatiques est nettement optimiste. On croit en effet que la Belgique acceptera la formule nouvelle proposée par M. Schanzer pour la restitution des biens privés et on en conclut que la discussion pourra reprendre si la réponse russe, ainsi qu'on a des raisons de le croire, n'est pas négative.

A la Chambre des Communes

LONDRES, 9. — Havas. — M. Chamberlain, questionné à nouveau sur Gènes, a annoncé qu'il venait de recevoir de M. Lloyd George le texte de la lettre adressée par celui-ci à M. Barthou, ainsi que le texte de la réponse du premier délégué français. Il a donné lecture de ces deux documents aux applaudissements de l'assemblée.

Les crédits à l'Autriche

ON APPROCHE D'UNE SOLUTION

VIENNE, 10. — B. C. V. — Le chancelier Schober a annoncé que les grandes puissances, ainsi que les représentants de la Petite-Entente et les neutres avaient promis formellement que la mise en second rang du droit général d'hypothèque aura lieu incessamment. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre va entamer des pourparlers relatifs à l'ouverture d'importants crédits à l'Autriche.

UN ACCORD ANGLO-AMERICAIN

LONDRES, 10. — Havas. — Le correspondant de la «Chicago Tribune» à Londres se dit en mesure d'affirmer que les Etats-Unis et l'Angleterre sont arrivés à un accord aux termes duquel les ressortissants des deux pays jouiront de droits égaux en Palestine. Cet accord sera signé immédiatement après que la Société des Nations aura officiellement accordé à la Grande-Bretagne le mandat pour l'administration de la Palestine.

Chronique jurassienne

DES INCIDENTS A BIENNE

Notre correspondant nous téléphone :

L'«Impartial» d'hier a annoncé que de graves incidents électoraux se sont produits lundi soir à la Tonhalle. Ce journal, qui prend ici le parti des bourgeois, omet soigneusement et probablement intentionnellement aussi d'indiquer les causes de ces incidents, et laisse croire à ses lecteurs qu'ils sont dus à 200 et 300 extrémistes venus à cette conférence dans l'intention de la saboter. Ce que l'«Impartial» ne dit pas, c'est que ce fut une manifestation de protestation compréhensible contre les décisions de l'Office cantonal bernois du travail qui refuse d'accorder des prolongations aux chômeurs célibataires, malgré les démarches et l'appui à ces démarches de l'autorité communale. Les chômeurs se voient ainsi refuser des secours et ne sont cependant pas occupés. Cette manifestation de protestation s'expliquait d'autant plus facilement que l'un des orateurs de cette conférence était M. le conseiller d'Etat Tschumy, sous la direction duquel cet office cantonal du travail est placé. Les chômeurs en cause ont tenu à profiter de cette occasion pour engager l'orateur à parler du chômage. C'est ce qu'ils firent, mais sans obtenir satisfaction. Le seul des orateurs qui voulut aborder cette question, M. Breguet, le fit si malheureusement, en prétendant que les chômeurs ne demandaient pas mieux que de pas trouver de travail, qu'il souleva les vives protestations des chômeurs se trouvant dans la salle. Il fut en effet hué et sifflé à la sortie de la conférence jusqu'à l'Hôtel de l'Ours, où il se rendit. Mais, comme on le voit, ce fut en réponse à une provocation. On peut juger après cela à quel point l'information de l'«Impartial» est tendancieuse et constater jusqu'où la bourgeoisie trouve des complaisances.

Travaux pour les chômeurs à St-Imier

Les travaux d'aplanissement du terrain des sports adjugés à M. Crivelli, entrepreneur, commenceront lundi 15 mai. La liste des 40 chômeurs à occuper sur ce chantier sera établie cette semaine encore par une commission spéciale.

La construction du deuxième secteur de la route Mont-Soleil-Chaux-d'Abel a été adjugée à MM. Rattaggi, père et fils, à Saignelégier. Les travaux devront commencer aussitôt que possible. Les 150 chômeurs nécessaires à ce travail seront désignés encore cette semaine.

Concernant les heures de travail sur ces chantiers, à la suite d'une réclamation de nos camarades, la commission de construction sera chargée de faire appliquer et respecter les décisions prises l'année dernière (48 heures par semaine) et cela aussi longtemps qu'il y aura des chômeurs.

Bureau de vote

Pour les élections et votations des 13 et 14 mai, le bureau de vote sera installé à la Halle de gymnastique. Les salles du collège trop petites ne se prêtent plus à ces opérations.

Courrier loclols

Comité de la Lex Haerberlin. — Réunion du comité, jeudi soir, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Conférence publique. — Sous les auspices de la F. O. M. H., M. L. Defossez, directeur de l'Ecole d'Horlogerie du Locle, donnera une conférence publique, vendredi 12 mai, à la Croix-Bleue, sur «La nationalisation dans l'industrie horlogère».

LA CHAUX-DE-FONDS

La baisse des salaires à la fabrique Schmid

Dans sa séance d'hier, le tribunal arbitral a fixé comme suit la baisse des salaires à la fabrique Veuve Léon Schmid : Jusqu'à 90 cent., pas de baisse ; de 91 cent. à 1 fr. 20, 15 % de baisse ; de 1 fr. 21 à 1 fr. 30, 20 % ; de 1 fr. 31 et au-dessus, 25 %. Pour le travail aux pièces, la baisse est fixée à 25 %.

Après une longue discussion, les juges se sont mis d'accord en raison de la fabrication spéciale de cette maison.

Un cheval emballé

Ce matin, un cheval s'est emballé à la rue Léopold-Robert, devant la Métropole. Le cheval s'est légèrement blessé et une roue de camion a été abîmée. Le cheval a été arrêté au moment où il aurait pu causer plus de dégâts.

«Paris sentimental»

Nous allons avoir le privilège d'entendre jeudi soir, à l'amphithéâtre du collège primaire, Paul Fort, le prince des poètes français. Il parlera de «Paris sentimental». Madame Paul Fort l'accompagnera de récitations de ballades françaises.

Depuis sa première publication, «La Petite Bête», comédie en un acte (1888), M. Paul Fort a enrichi le trésor poétique français d'abondantes et nombreuses créations. Citons : Poèmes et ballades — L'amour marin — La Bohème du cœur — Les Hymnes du feu — L'homme tout nu tombé du Paradis — La Tristesse de l'homme, etc., etc.

Dès 1897, M. Pierre Louys saluait en M. Paul Fort «un poète dont chaque ligne émeut, parce qu'elle est belle et profondément vraie, sincère et douée de vie». Quant à l'art du poète, désigné comme le premier de France, nous ne saurions mieux faire que de reproduire le jugement qu'en donne Robert de Souza, le critique littéraire : «La vie tremoussée, trépidante, blagueuse, hoquetant de rires et de sanglots, soudain rêveuse pour s'éparpiller en malice, la vie naïve et rouée chante sans arrêt, danse et cabriole dans les poèmes que M. Paul Fort a intitulés «Ballades françaises». Rondes et pastourelles, aubades, romances, berceuses, ballades, complaintes d'amour, chansons de fêtes et de métiers, il semble qu'aucun des modes lyriques populaires ne soit absent du livre de M. Fort. Rendus dans leur rudiment expressif de langue et de pensée, ou affinés de la pénétration d'une sensibilité moderne, ils développent les broderies d'un art original très savant sur la trame de leurs rythmes primitifs.»

La conférence donnée à Genève la semaine dernière, obtint un succès enthousiaste dans la grande salle de la Réformation.

Hautes études

Nous apprenons que Mlle Suzanne Pfenninger, ancienne élève de notre gymnase scientifique, a obtenu le grade de licenciée en sciences mathématiques de l'Université de Genève.

Conseil général

Ordre du jour de la séance du Conseil général, du vendredi 12 mai, à 20 heures :

Agrégations ; Nomination d'un membre de la commission de l'Ecole de travaux féminins, en remplacement de Mme Gottlieb Rohr, démissionnaire ; Rapport de la commission chargée d'examiner les demandes de crédit pour transformations à l'hôpital et au lazaret ; Rapport du Conseil communal à l'appui d'une modification partielle du plan d'extension ; Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour installation des douches et bains, à l'Hôtel de Ville, pour les gardes communales ; Rapport du Conseil communal sur l'octroi d'un subside supplémentaire pour construction d'habitations ; Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit extraordinaire pour le développement de la section de mécanique du Technicum ; Interpellation de F. Eymann et consorts sur l'enlèvement du drapeau rouge, à l'Hôtel communal, le 1er mars ; Interpellation de MM. P. Buhler et consorts sur l'abus de pouvoir commis par le Conseil communal, en arborant des drapeaux rouges sur les édifices publics, le 1er mars ; Motion de Julien Dubois et consorts demandant au Conseil communal de présenter les rapports sur les questions encore en suspens depuis la révision de l'échelle des traitements.

Dons

La Direction de Police a reçu avec reconnaissance les dons suivants en faveur du fonds de secours aux chômeurs dans la détresse :

Anonyme, par l'entremise de M. Hermann Guinand, conseiller communal, 40 fr. ; Idem, 40 fr. ; Idem, 40 fr. ; Produit de la collecte faite au cortège des garçons bouquets, 231 fr. 05 ; M. Walthé Heusser, 10 fr. ; Fonctionnaires postaux, 117 francs ; Fonds cantonal d'entraide, 2,400 fr.

Cinéma Pathé

Ce soir, mercredi
Représentation d'adieu
de la
Troupe de Nains
Chanteurs - Danseurs - Comédiens - Musiciens 5315

Sur l'écran: **CLAUDE MÉRELLE**
L'Héroïne des Trois Mousquetaires, dans
Le Roi de Camargue

Amphithéâtre du Collège Primaire - La Chaux-de-Fonds

Judi 11 mai, à 20 h. 30: Une seule conférence donnée par
M. PAUL FORT
Prince des poètes français
Sujet: **PARIS SENTIMENTAL**
avec récitations de Ballades françaises
par M^{me} Germaine d'Orfer (M^{me} Paul Fort) et l'Auteur
Location d'avance au magasin de musique Beck et jeudi
soir, dès 20 h., à l'entrée de la salle. P12051L 5290

MODES

75, Parc, 75 1261
Superbe choix de Chapeaux
sole et paille et sole dep. 7. 12.-
pour dames, jeunes filles et enfants
Lessiveuse expérimentée se
recommande pour
des journées. — S'adresser rue
du Temple-Allemand 79 au 4^{me}
étage. 5291

Chez Achille Grande Vente aux derniers prix

Pendant quelques jours seulement

Quatre séries de Blouses d'été pour dames	I 2.95	II 3.50	III 4.50	IV 5.50
Quatre séries de Robes d'été pour dames	I 9.50	II 10.50	III 12.—	IV 15.—
Chemises pour dames, blanches,	7.50,	6.75,	5.95,	4.50
Caleçons pour dames,	7.50,	6.75,	5.50,	4.80
Combinaisons pour dames,	12.75,	10.50,	8.70	6.75
Sous-taille pour dames,	6.50,	5.50,	4.50,	3.50
Caleçons sport pour dames,	4.90,	4.50		3.20
Camisoles pour dames,	3.80,	2.50,	2.20	1.95
Bas noirs ,	3.75,	3.25,	2.50,	1.95,
Bas blancs ,	4.95,	3.25,	2.20	1.50
Chaussettes ,	2.50,	1.75,	1.50	1.30
Jaquettes tricotées,	39.50,	35.—,	28.—	18.—
Grand choix de Corsets, Gants, Rubans, etc.				
Un lot Robes p ^{re} fillettes, long. cm. 45	50	55	60	65
blanches, brodées	5.25	6.—	6.75	7.25
Swæters pour garçons,	grandeur I	II	III	IV
	7.10	7.70	8.30	8.90
Complets pour garçons, jersey,	12.—,	13.—,	14.—,	15.—
Pantalons pour garçons et messieurs,	depuis	11.50		
Souliers à brides, chevreau, noirs,	depuis	20.50		
Souliers à brides, chevreau, bruns,	depuis	23.50		
Richelleu en cuir box,	depuis	20.50		
Richelleu en chevreau, noirs,	depuis	24.50		
Richelleu en vernis,	depuis	23.50		
Bottines à lacets, noires,	depuis	22.50		
Bottines à lacets, brunes, extra-hautes,	depuis	37.50		
Bottines pour messieurs, noires, cousues,	depuis	20.50		
Bottines pour messieurs, brunes,	depuis	27.50		
Guêtres, Pantoufles, Socques, etc. , très avantageux				
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT 5313				

Seulement: **10, Rue Neuve, 10, La Chaux-de-Fonds**

Mise à ban

Le Football-Club « Floria-Sport » met à ban pour toute l'année son emplacement de jeu situé au sud de la propriété Grandjean. Toute contravention sera déferée au juge compétent.
Mise à ban autorisée.
La Ch.-de-Fds, le 8 mai 1922.
Le juge de paix:
(signé) G. DUBOIS.
5295

Y a-t-il une demoiselle se rendant à 5276

Paris ?

Si oui, s'adresser rue du Parc 1, 2^{me} à gauche

LESSIVE L'INCROYABLE

Exigez formellement ce titre pour obtenir la meilleure lessive.

Retards

Le plus efficace est le **Remède Régulateur Vitis**. — Envoi contre remboursement, fr. 4.85. Etablissement « VITIS », Case 6501, Neuchâtel. Discretion absolue. Dépôt à la Pharmacie Hauler, à Neuchâtel. 7974 Exiger la marque Vitis

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN CHAPEAUX d'ENFANTS VIENNENT DE RENTRER AU PRINTEMPS LA CHAUX-DE-FONDS

Ravissants modèles :: Créations exclusives

5317

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

— C'est une lettre en anglais, datée de Dakka du 29 mai.
— La signature ?
Elle la retourna.
— Le père Fildes.
— Tu en es certaine ?
— Oui, monsieur, le père Fildes.
— Que dit-elle ?
— Voulez-vous me permettre d'en lire quelques lignes avant de répondre ?
— Sans doute, mais vite.
Elle eût voulu obéir à cet ordre, cependant son émotion, au lieu de se calmer, s'était accrue, les mots dansaient devant ses yeux troubles.
— Eh bien ? demanda M. Vulfran d'une voix impatiente.
— Monsieur, cela est difficile à lire, et difficile aussi à comprendre : les phrases sont longues.
— Ne traduis pas, analyse simplement ; de quoi s'agit-il ?
— Un certain temps s'écoula encore avant qu'elle répondît ; enfin elle dit :
— Le père Fildes explique que le père Leclerc à qui vous aviez écrit est mort, et que lui-même, chargé par le père Leclerc de vous répondre, en a été empêché par une absence, et aussi par la difficulté de réunir les renseignements que vous demandez ; il s'excuse de vous écrire en anglais, mais il ne possède qu'imparfaitement votre belle langue.
— Ces renseignements ! s'écria M. Vulfran.
— Mais, monsieur, je n'en suis pas encore là. Bien que cette réponse eût été faite sur le ton d'une extrême douceur, il sentit qu'il ne gagnerait rien à la bousculer.
— Tu as raison, dit-il, ce n'est pas une lettre française que tu lis ; il faut que tu la comprenes avant de me l'expliquer. Voilà ce que tu vas faire : tu vas prendre cette lettre et aller dans le bureau de Bendit, où tu la traduiras aussi fidèlement que possible, en écrivant ta traduction que tu me liras... Ne perds pas une minute. J'ai hâte, tu le vois, de savoir ce qu'elle contient.
Elle s'éloignait, il la retint :
— Ecoute bien. Il s'agit, dans cette lettre, d'affaires personnelles qui ne doivent être connues de personne ; tu entends, de personne ; quoi qu'on te demande, s'il se trouve quelqu'un qui ose t'interroger, tu ne dois donc rien dire, mais même ne laisser rien deviner. Tu vois la confiance que je mets en toi ; je compte que tu t'en montreras digne ; si tu me sers fidèlement, sois certaine que tu t'en trouveras bien.
— Je vous promets, monsieur, de tout faire pour mériter cette confiance.
— Va vite et fais vite.
Malgré cette recommandation, elle ne se mit pas tout de suite à écrire sa traduction, mais elle

lut la lettre d'un bout à l'autre, la relut, et ce fut seulement après cela qu'elle prit une grande feuille de papier et commença.

« Dakka, 29 mai.

« Très honoré monsieur,
« J'ai le vif chagrin de vous apprendre que nous avons eu la douleur de perdre notre révérend père Leclerc à qui vous aviez bien voulu demander certains renseignements, auxquels vous paraissez attacher une importance qui me décide à vous répondre à sa place, en m'excusant de n'avoir pas pu le faire plus tôt, empêché que j'ai été par des voyages dans l'intérieur, et retardé d'autre part par les difficultés, qu'après plus de douze ans écoulés, j'ai éprouvées à réunir ces renseignements d'une façon un peu précise ; je fais donc appel à toute votre bienveillance pour qu'elle me pardonne ce retard involontaire, et aussi de vous écrire en anglais ; la connaissance imparfaite de votre belle langue en est seule la cause. »
Après avoir écrit cette phrase qui était véritablement longue, comme elle l'avait dit à M. Vulfran, et qui par cela seul présentait de réelles difficultés pour être mise au net, elle s'arrêta pour la relire et la corriger. Elle s'y appliquait de toutes les forces de son attention quand la porte de son bureau, qu'elle avait fermée, s'ouvrit devant Théodore Paindavoine qui entra et lui demanda un dictionnaire anglais-français.
Justement elle avait ce dictionnaire ouvert devant elle ; elle le ferma et le tendit à Théodore.
— Ne vous en serviez-vous pas ? dit celui-ci en venant près d'elle.
— Oui, mais je peux m'en passer.
— Comment cela ?
— J'en ai plus besoin pour l'orthographe des mots français que pour le sens des mots anglais, un dictionnaire français le remplacera très bien.
Elle le sentait sur son dos, et bien qu'elle ne pût pas voir ses yeux, n'osant pas se retourner, elle devinait qu'ils lisaient par-dessus son épaule.
— C'est la lettre de Dakka que vous traduisez ?
Elle fut surprise qu'il connût cette lettre qui devait rester si rigoureusement secrète. Mais tout de suite elle réfléchit que c'était peut-être pour la connaître qu'il l'interrogeait, et cela paraissait d'autant plus probable que le dictionnaire semblait être un prétexte ; pourquoi aurait-il besoin d'un dictionnaire anglais-français puisqu'il ne savait pas un mot d'anglais ?
— Oui, monsieur, dit-elle.
— Et cela va bien cette traduction ?
Elle sentit qu'il se penchait sur elle, car il avait la vue basse ; alors vivement elle tourna son papier de façon à ce qu'il ne le vit que de côté.

GRAND FEUILLETON

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

EN FAMILLE

par
Hector MALOT

(Suite)

— On s'arrangera pour le remplacer par un autre qui espionne et rapporte aussi bien.
— C'est tout de même étonnant que celui qui est victime de cet espionnage ne le devine pas et ne comprenne pas que ce merveilleux accord d'idées dont on se vante, que cette intuition extraordinaire ne sont que le résultat de savantes préparations : qu'on me rapporte que vous avez ce matin exprimé l'opinion que le foie de veau aux carottes était une bonne chose, et je n'aurai pas grand mérite à vous dire ce soir que je suppose que vous aimez le veau aux carottes.
Ils se mirent à rire en se regardant d'un air goguenard.
Si Perrine avait eu besoin d'une clé pour deviner les noms qu'ils ne prononçaient pas, ce mot « je suppose » la lui eût mise aux mains ; mais tout de suite elle avait compris que le « on » qui organisait l'espionnage était Talouel, et celui qui le subissait M. Vulfran.
— Enfin quel plaisir peut-il trouver à toutes ces histoires ? demanda Mombieux.
— Comment, quel plaisir ! On est envieux ou on ne l'est pas ; de même on est ou l'on n'est pas ambitieux. Eh bien, il se rencontre qu'on est envieux et encore plus ambitieux. Parti de rien, c'est-à-dire d'ouvrier, on est devenu le second dans une maison qui, à la tête de l'industrie française, fait plus de douze millions de bénéfices par an, et l'ambition vous est venue de passer du second rang au premier ; est-ce que cela ne s'est pas déjà produit, et n'a-t-on pas vu de simples commis remplacer de fondateurs de maisons considérables ? Quand on a vu que les circons-

tances, les malheurs de famille, la maladie, pouvaient un jour ou l'autre mettre le chef dans l'impossibilité de continuer à la diriger, on s'est arrangé pour se rendre indispensable, et s'imposer comme le seul qui fût de taille à porter ce fardeau écrasant. La meilleure méthode pour arriver là n'était-elle pas de faire la conquête de celui qu'on espérait remplacer, en lui prouvant du matin au soir qu'on était d'une capacité, d'une force d'intelligence, d'une aptitude aux affaires au delà de l'ordinaire ? De là le besoin de savoir à l'avance ce qu'a dit le chef, ce qu'il a fait, ce qu'il pense, de manière à être toujours en accord parfait avec lui, et même de paraître le devancer ; si bien que quand on dit : « Je suppose que vous voudriez bien manger du veau aux carottes », la réponse obligée soit : « Parfaitement ». De nouveau ils se mirent à rire, et pendant que Zénobie changeait les assiettes pour le dessert ils gardèrent un silence prudent ; mais lorsqu'elle fut sortie, ils reprirent leur entretien comme s'ils n'admettaient pas que cette petite qui mangeait silencieusement dans son coin pût en deviner les dessous qu'ils brouillaient à dessein.
— Et si le disparu reparaisait ? dit Mombieux.
— C'est ce que tout le monde doit souhaiter. Mais s'il ne reparait pas, c'est qu'il a de bonnes raisons pour ça, comme d'être mort probablement.
— C'est égal, une pareille ambition chez ce bonhomme est raide tout de même, quand on sait ce qu'il est, et aussi ce qu'est la maison qu'il voudrait faire sienne.
— Si l'ambitieux se rendait un juste compte de la distance qui le sépare du but visé, le plus souvent il ne se mettrait pas en route. En tout cas, ne vous trompez pas sur notre bonhomme, qui est beaucoup plus fort que vous ne croyez, si l'on compare son point de départ à son point d'arrivée.
— Ce n'est pas lui qui a amené la disparition de celui dont il compte prendre la place.
— Qui sait s'il n'a pas contribué à provoquer cette disparition ou à la faire durer ?
— Vous croyez ?

Ligue des Locataires

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale

ordinaire

le vendredi 12 mai 1922, à 20 heures
à l'Amphithéâtre du Collège primaire

Produits pour la lessive et pour le nettoyage

Savon Le Vapeur,	sec	—75,	frais	—70
Savon Steinfels,	»	—75,	»	—70
Savon Iris,	»	—75,	»	—70
Savon „Bien en mains“,	»	—75,	»	—70
Savon La Souris, gros morceau,				—70
Savon ovale I,				—65
Savon ovale III,				—25
Savon Sunlight, double morceau,				—60
Savon Sunlight, cube I,				—70
Savon marque Ours, sec,				—80
Savon Marseille, fabr. suisse, sec				—65
Savon rouge et blanc, sec,				—65
Savon liquide,	le kg.	1.—		
Savon pâte,	le paq.	—60		
Savon de sable Schnyder,	le m.	—25		
Savon Monkey Brand,	le m.	—45		
Savon moulu Schnyder,	le paq.	—70		
Soude ouverte,	le kg.	—25		
Soude Henco,	le paq.	—25		
Soude Sodex,	le paq.	—25		
Lessive ouverte grasse,	le kg.	1.10		
Lessive ouverte blanche,	le kg.	—80		
Lessive Blanca,	le paq.	—65		
Lessive Persil,	le paq.	1.30 et		—70
Lessive Phénix,	le paq.	1.05 et		—55
Lessive C. J. S.,	le paq.	—40		
Lessive Kif-Kif,	le paq.	—40		
Lessive Electra,	le paq.	—65		
Lessive Steinfels,	le paq.	—40		
Lessive Lux,	le paq.	—85		
Sable pour récurage Blitzblank,	le paq.	—40		
Amidon de riz,	le kg.	1.40		
Bois de Panama,	paq. à	—20		

Cordeaux à lessive, toutes longueurs

Savon de toilette en grand assortiment
Cirages, enduits, laques et graisses pour l'entretien des chaussures.

Sur tous les articles, 5% d'escompte

La Ménagère

St-Imier 4818

Municipalité de Saint-Imier

AVIS

Les contribuables de la Commune de Saint-Imier qui ne se sont pas encore acquittés de leurs impôts sont invités à le faire jusqu'au 15 courant, à défaut de quoi les poursuites seront commencées.
Les versements peuvent être effectués sur le compte de chèque postal IV b 832. 5210
Saint-Imier, le 2. mai 1922.

Conseil municipal.

RHUMATISMES - VARICES HÉMORROÏDES

et toutes les affections de la peau, démangeaisons, éruptions, etc., sont guéris par le

BAUME DU CHALET

Pot ou boîte de 2 tubes fr. 2.50,
Dans toutes les pharmacies ou au dépôt des Produits du chalet, à Genève. 4924

Pourquoi se priver

du livre si connu et si précieux *L'Hygiène Intime* quand il est envoyé gratuitement et sur simple demande à l'Institut Hygie S. A. N° 22, à Genève.
(Joindre Fr. 0.20 en timbres-poste pour les frais de port.) 2257

Union de Banques Suisses

Anciennement H. RIECKEL & Co

Rue Léopold-Robert 18

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital et Réserves : Fr. 86,000,000.—

Toutes opérations de banque
aux meilleures conditions

Achat et vente de TITRES
aux Bourses suisses et étrangères

Changes

CARNETS de DÉPOT

intérêts au jour, à

4%

Dr C. KENEL
Médecin-Oculiste 5289
DE RETOUR

FABRIQUE DE
Gotagers Weisbrodt
frères Progrès
N° 1
TÉLÉPHONE 17-98 LA CHAUX-DE-FONDS

Magasin ROSÉ-GUYOT

BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS

TÉLÉPHONE 1155 NEUCHÂTEL ÉPANCHEURS 2

MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS

Grande Vente - Réclame

extraordinairement avantageuse en

JAQUETTES pour DAMES

Pure laine 5284

Façon moderne - Toutes teintes

15.45

Envoi contre remboursement

Ouvriers, favorisez les négociants qui insèrent des annonces dans votre journal

— Nous n'étions ici ni l'un ni l'autre à ce moment, nous ne pouvons donc pas savoir ce qui s'est passé; mais étant donné le caractère du personnage, il est vraisemblable d'admettre qu'un événement de cette gravité n'a pas dû se produire sans qu'il ait travaillé à envenimer les choses de façon à les incliner du côté de son intérêt.

— Je n'avais pas pensé à cela, tiens, tiens!

— Pensez-y, et rendez-vous compte du rôle, je ne dis pas qu'il a joué, mais qu'il a pu jouer en voyant l'importance que cette disparition lui permettait de prendre.

— Il est certain qu'à ce moment il pouvait ne pas prévoir que d'autres hériteraient de la place du disparu; mais maintenant que cette place est occupée, quelles espérances peut-il garder?

— Quand ce ne serait que celle que cette occupation n'est pas aussi solide qu'elle en a l'air. Et de ce fait est-elle si solide que ça?

— Vous croyez...

— J'ai cru en arrivant ici qu'elle l'était; mais depuis j'ai vu par bien des petites choses, que vous avez pu remarquer vous-même, qu'il se fait un travail souterrain à propos de tout, comme à propos de rien, qu'on devine, plutôt qu'on ne le sait, dont le but certainement est de rendre cette occupation intolérable. Y parviendrait-on? D'un côté arriverait-t-on à leur rendre la vie tellement insupportable qu'ils préféreraient, de guerre lasse, se retirer? De l'autre trouvera-t-on moyen de les faire renvoyer? Je ne sais rien.

— Renvoyer! Vous n'y pensez pas.

— Évidemment s'ils ne donnent pas prise à des attaques sérieuses, ce sera impossible. Mais si dans la confiance que leur inspire leur situation ils ne se gardent pas; s'ils ne se tiennent pas toujours sur la défensive; s'ils commettent des fautes, et qui n'en commet pas? alors surtout qu'on est tout-puissant et qu'on a lieu de croire l'avenir assuré, je ne dis pas que nous n'assistons pas à des révolutions intéressantes.

— Pas intéressantes pour moi les révolutions, vous savez.

— Je ne crois pas que j'aurais plus que vous à y gagner; mais que pouvons-nous contre leur marche? Prendre parti pour celui-ci? Prendre parti pour celui-là? Ma foi non. D'autant mieux qu'en réalité mes sympathies sont pour celui dont on vise l'héritage, en escomptant une maladie qui doit, semble-t-il aux uns et aux autres, le faire disparaître bientôt; ce qui, pour moi, n'est pas du tout prouvé.

— Ni pour moi.

— D'ailleurs on ne m'a jamais demandé nettement mon concours, et je ne suis pas homme à l'offrir.

— Ni moi non plus.

— Je m'en tiens au rôle de spectateur, et quand je vois un des personnages de la pièce qui se joue sous nos yeux entreprendre une lutte qui semble impossible aussi bien que folle, n'ayant pour lui que son audace, son énergie...

— Sa canaillerie.

— Si vous voulez je le dirai avec vous, cela m'intéresse, bien que je n'ignore pas que dans cette lutte des coups seront donnés qui pourront m'atteindre. Voilà pourquoi j'étudie ce personnage, qui n'a pas que des côtés tragiques, mais qui en a aussi des comiques, comme il convient d'ailleurs dans un drame bien fait.

— Moi je ne le trouve pas comique du tout.

— Comment, vous ne trouvez pas personnage comique un homme qui à vingt ans savait à peine lire et signer son nom, et qui a assez courageusement travaillé pour acquérir une calligraphie et une orthographe impeccables qui lui permettent de reprendre tout le monde ni plus ni moins qu'un maître d'école?

— Ma foi, je trouve ça remarquable.

— Moi aussi je trouve ça remarquable, mais le comique c'est que l'éducation n'a pas marché parallèlement avec cette instruction primaire, que le bonhomme s'imagine être tout dans le monde, si bien que malgré sa bonne écriture et son orthographe féroce, je ne peux pas m'empêcher de rire quand je l'entends faire usage de son langage distingué, dans lequel les haricots sont « des flageolets » et les citrouilles « des potirons »; nous nous contentons de soupe, lui ne mange que « du potage »; quand je veux savoir si vous avez été vous promener, je vous demande: « Avez-vous été vous promener? » lui vous dit: « Allâtes-vous à la promenade? Qu'éprouvâtes-vous? Nous voyageâmes. » Et quand je vois qu'avec ces beaux mots il se croit supérieur à tout le monde, je me dis que s'il devient maître des usines qu'il convoite, ce qui est possible, sénateur, administrateur de grandes compagnies, il voudra sans doute se faire nommer de l'Académie française, et ne comprendra pas qu'on ne l'accueille point.

A ce moment Rosalie entra dans la salle et demanda à Perrine si elle ne voulait pas faire une course dans le village. Comment refuser? Il y avait longtemps déjà qu'elle avait fini de dîner, et rester à sa place eût pu éveiller des suppositions qu'elle devait éviter de faire naître, si elle voulait qu'on continuât de parler librement devant elle.

La soirée étant douce et les gens restant assis dans la rue en bavardant de porte en porte, Rosalie aurait voulu flâner et transformer sa course en promenade; mais Perrine ne se prêta pas à cette fantaisie, elle prétextait la fatigue pour rentrer.

En réalité ce qu'elle voulait c'était réfléchir, non dormir, et dans la tranquillité de sa petite chambre, la porte close, se rendre compte de sa situation, et de la conduite qu'elle allait avoir à tenir.

Déjà pendant la soirée où elle avait entendu ses camarades de chambre parler de Talouel, elle avait pu se le représenter comme un homme redoutable; depuis, quand il s'était adressé à elle pour qu'elle lui dit « toute la vérité sur les bêtises de Fabry », en ajoutant qu'il était le maître et qu'en cette qualité il devait tout savoir, elle avait vu comment cet homme redoutable établissait sa puissance, et quels moyens il employait; cependant tout cela n'était rien à côté de ce que révélaient l'entretien qu'elle venait d'entendre.

Qu'il voulait avoir l'autorité d'un tyran à côté, au-dessus même de M. Vulfran, cela elle le savait; mais qu'il espérait remplacer un jour le tout-puissant maître des usines de Maraucourt, et que depuis longtemps il travaillait dans ce but, cela elle ne l'avait pas imaginé.

Et pourtant c'était ce qui résultait de la conversation de l'ingénieur et de Mombieux, en situation de savoir mieux que personne ce qui se passait, de juger les choses et les hommes et d'en parler.

Ainsi le « on » qu'ils n'avaient pas autrement désigné, devait s'arranger pour remplacer par un autre l'espion qu'il venait de perdre; mais cet autre c'était elle-même qui prenait la place de Guillaume.

Comment allait-elle se défendre?

Sa situation n'était elle pas effrayante? Et elle n'était qu'une enfant, sans expérience, comme sans appui.

Cette question elle se l'était déjà posée, mais non dans les mêmes conditions que maintenant.

Et assise sur son lit, car il lui était impossible de rester couchée, tant son angoisse était éternelle, elle se répétait mot à mot ce qu'elle avait entendu:

« Qui sait s'il n'a pas contribué à provoquer l'absence du disparu, et à la faire durer. »

« La place qu'ont prise ceux qui doivent remplacer ce disparu, est-elle aussi solidement occupée qu'on croit, et ne se fait-il pas un travail souterrain pour les obliger à l'abandonner, soit en les forçant à se retirer, soit en les faisant renvoyer? »

S'il avait cette puissance de faire renvoyer ceux qui semblaient désignés pour remplacer le maître, que ne pourrait-il pas contre elle qui n'était rien, si elle essayait de lui résister, et se refusait à devenir l'espionne qu'il voulait qu'elle fût!

Comment ne donnerait-elle pas barre sur elle?

Elle passa une partie de la nuit à agiter ces questions, mais quand à la fin la fatigue la cou-

cha sur son oreiller, elle n'en avait vu que les difficultés sans leur trouver une seule réponse rassurante.

XXX

La première occupation de M. Vulfran en arrivant le matin à ses bureaux était d'ouvrir son courrier, qu'un garçon allait chercher à la poste et déposait sur la table en deux tas, celui de la France et celui de l'étranger. Autrefois il déchiffrait lui-même toute sa correspondance française, et dictait à un employé les annotations que chaque lettre comportait, pour les réponses à faire ou les ordres à donner; mais depuis qu'il était aveugle il se faisait assister dans ce travail par ses neveux et par Talouel, qui lisaient les lettres à haute voix et les annotaient; pour les lettres étrangères, depuis la maladie de Bendit, après les avoir ouvertes on les transmettait à Fabry si elles étaient anglaises, allemandes à Mombieux.

Le matin qui suivit l'entretien entre Fabry et Mombieux qui avait ému Perrine si violemment, M. Vulfran, Théodore, Casimir et Talouel étaient occupés à ce travail de la correspondance, quand Théodore, qui ouvrait les lettres étrangères, en annonçant le lieu d'où elles étaient écrites, dit:

— Une lettre de Dakka, 29 mai.

— En français? demanda M. Vulfran.

— Non, en anglais.

— La signature?

— Pas très lisible, quelque chose comme Fel-dea, Falde, Fildes, précédé d'un mot que je ne peux pas lire; quatre pages; votre nom revient plusieurs fois; à transmettre à M. Fabry, n'est-ce pas?

— Non; me la donner.

En même temps Théodore et Talouel regardèrent M. Vulfran, mais en voyant qu'ils avaient l'un et l'autre surpris le mouvement qui venait de leur échapper, et trahissait une même curiosité, ils prirent un air indifférent.

— Je mets la lettre sur votre table, dit Théodore.

— Non, donne-la moi.

Bientôt le travail prit fin, et le commis se retira en emportant la correspondance annotée; Théodore et Talouel voulurent demander à M. Vulfran ses instructions sur plusieurs sujets, mais il les renvoya, et aussitôt qu'ils furent partis il sonna Perrine.

Instantanément elle arriva.

— Qu'est-ce que c'est que cette lettre? demanda M. Vulfran.

Elle prit la lettre qu'il lui tendait et jeta les yeux dessus; s'il avait pu la voir, il aurait constaté qu'elle pâlisait et que ses mains tremblaient.